

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2196 - LUNDI 29 DÉCEMBRE 2014

Session extraordinaire du Parlement

Loi électorale et mise en place de nouvelles provinces au menu

À la lumière de cette présente session convoquée du 27 décembre au 26 janvier 2015, l'on croit savoir que plusieurs textes en souffrance relatifs notamment à la décentralisation seront examinés et adoptés afin d'accélérer le processus de leur promulgation. Il s'agit, entre autres, de la loi portant création de la Caisse nationale de péréquation, de la loi sur la Fonction publique nationale, provinciale et locale, du projet de loi organique portant fixation des limites de nouvelles provinces (de dix à vingt-cinq) et celles de la ville de Kinshasa, et de la loi portant programmation des modalités d'installation des dites provinces.

Concernant le projet de loi électorale proposé par le gouvernement en remplacement à celui retiré par le député Delly Sessanga, l'opposition craint que de nouvelles dispositions anticonstitutionnelles y soient introduites et exige à ce que les prochaines élections ne soient organisées que sur la base de l'ancienne loi électorale.

Page 17



Palais du peuple

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La mise en garde de Moïse Katumbi

Devant une foule immense venue l'accueillir le 23 décembre après une absence de près de trois mois pour des raisons médicales, le gouverneur du Katanga a sorti sa fameuse « parabole des penaltys » dans un climat de spéculations de tous genres au sujet de son ambition de postuler à la présidentielle de 2016. Un troisième pénalty supplémentaire que sifflerait un arbitre partial au cours d'un match de football en faveur

d'une équipe, a-t-il déclaré, peut donner lieu à des échauffourées difficilement maîtrisables. Moïse Katumbi aurait, de l'avis d'une certaine opinion, relayé derrière cette métaphore un sentiment longtemps contenu sur ses vraies ambitions par rapport à 2016. L'intéressé est donc appelé à se prononcer de manière explicite pour faire taire une bonne fois pour toute la rumeur à ce sujet

Page 17



Moïse Katumbi de retour à Lubumbashi

JUSTICE

Les magistrats suspendent leur grève

À l'issue d'une rencontre entre leurs différents syndicats et le nouveau ministre en charge du secteur, les magistrats grévistes ont décidé de surseoir leur action. Alexis Thambwe Mwamba a promis à ses interlocuteurs de soumettre leurs revendications au prochain conseil des ministres afin de chercher des

voies et moyens pour satisfaire à leurs revendications. De leur côté, les magistrats ont salué l'engagement du ministre à faire inscrire en urgence la question des rémunérations au conseil des ministres après discussion en commission interministérielle justice, finance et budget. Dans leurs revendica-

tions, les magistrats réclament notamment le paiement de mille six cents dollars comme salaire de base d'un magistrat tel qu'annoncé par le chef de l'État en septembre 2011. La non-exécution de cette promesse les avaient poussé à décréter il y a près de deux mois une grève illimitée. Page 18

AFFAIRE MISS VODACOM CONGO

Charly Kadima gagne le procès

Désormais, la paternité du concept de la célèbre télé-réalité Miss Vodacom est reconnue à Charly Kadima qui ne cessait de la réclamer même après avoir été débouté au premier degré par le Tribunal de Commerce (Tricom). Avec l'arrêt prononcé au lendemain de Noël le 26 décembre par la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe vient de s'achever une saga judiciaire qui semblait interminable. Débutée le 1er mars 2011 au Tricom, l'affaire portée ensuite en appel après que le jugement est rendu en faveur de Vodacom/Congo l'an dernier continuait d'alimenter les causeries dans la ville.

Elle n'est pas allée jusqu'à jeter un total discrédit sur la télé-réalité Miss Vodacom qui accapare l'audimat mais l'on ne niera pas qu'elle a poussé plusieurs à se poser des questions sur la probité de la société de télécommunications, le couac de la deuxième édition faisant foi.

Page 19

CINÉMA

Harmonica, l'histoire tragique de Dorcas par son journal intime

Page 20

ÉDITORIAL

Bilan (1)

Alors que s'achève une année 2014 fertile en événements de tous genres, il n'est pas inutile de dresser un bilan global de ces douze derniers mois. Sans prétendre le moins du monde détenir la vérité, mais afin d'aider ceux et celles qui nous lisent chaque matin à mieux appréhender l'année qui vient.

Au plan mondial, tout d'abord, le moins que l'on puisse dire est que cette année ne s'inscrira pas dans les annales comme une année faste même si des progrès notables ont été enregistrés ici et là.

Dans la partie négative figurent en tête les conséquences négatives, pour ne pas dire catastrophiques, de ce que l'on a appelé bien trop vite le « printemps arabe » et qui a réveillé en divers lieux les pires instincts de la race humaine. De la Libye à l'Irak en passant par le Mali, la Syrie, l'Afghanistan, le Kurdistan, le Pakistan, la liste est longue, très longue, des peuples qui payent aujourd'hui au prix fort les illusions de ce que les médias internationaux présentaient hier comme un éveil et qui n'est en réalité qu'un terrible retour en arrière.

Toute aussi négative, avec des conséquences qu'il est impossible aujourd'hui d'évaluer, a été le retour de la sinistre époque de la Guerre froide, provoqué par un affrontement qui ne dit pas encore son nom entre la Russie, les États-Unis et les puissances occidentales à propos de la Crimée et de l'Ukraine. Creusant à nouveau un fossé entre les « Grands », ce « duel » est d'autant plus dangereux qu'il se déroule sur un fond de crise économique qui n'est pas sans rappeler la crise de 1929 dont surgit la pire des catastrophes, à savoir la deuxième Guerre mondiale.

Le seul vrai actif que l'on puisse inscrire dans le bilan de l'année 2014 est la progression indiscutable et indiscutée du monde dit « émergent », l'Afrique et l'Amérique latine notamment. N'étant pas obsédés comme les « Grands » par l'idée absurde selon laquelle ils peuvent gérer l'avenir du monde, les peuples des deux continents progressent et ne cessent d'accélérer leur marche en avant. Même si cela ne se voit pas encore, ils préparent un avenir radicalement différent dans lequel le Sud prendra, comme on dit, la main.

Nous ne saurions évidemment pas nous en plaindre. (À suivre).

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PCT-Brazzaville juge la Constitution de 2002 inadaptée à «la sociologie congolaise»

Les membres du conseil fédéral du Parti congolais du travail du département de Brazzaville, réunis en session extraordinaire, le 24 décembre, se sont prononcés pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Au nombre des arguments avancés par les membres de ce parti, le contexte historique qui a dicté la rédaction de la loi fondamentale. Ils ont évoqué les différents conflits socio-politiques dont le point d'orgue a été la guerre du 5 juin 1997, la méfiance à l'égard du régime semi-présidentiel institué par la Constitution de 1992 qui, selon eux, a engendré une instabilité institutionnelle.

C'est ainsi que la Constitution de 2002 a été rédigée pour mettre fin à «la déliquescence de l'État» avec à la clé : la restauration de l'autorité du chef. Pour le Pct-Brazzaville, la refondation de l'État post-conflit reposait sur cet édifice qui, en théorie, répondait aux standards internationaux. La société congolaise meurtrie avait besoin de se ressouder autour d'un leader charismatique porteur des idéaux de paix et de stabilité avec le développement que

ce climat induit.

Les limites de la Constitution de 2002

Répondant à l'appel du bureau politique du comité central, dans sa déclaration du 9 novembre de cette année, les membres du conseil fédéral du Pct du département de Brazzaville ont identifié des limites qu'il convient d'extirper en vue du changement du régime actuel et l'avènement d'un autre plus adapté à la sociologie politique congolaise. Autre fait souligné, la prééminence de l'exécutif sur le législatif. Une disposition qui réduit considérablement la marge de manœuvre des parlementaires dont les moyens de contrôle de l'action gouvernementale sont simplement informatifs et recours à une motion de censure.

La présence d'un exécutif monocéphale, sans Premier ministre chargé de

gérer de coordonner l'action du gouvernement et responsable devant le Parlement, l'intangibilité de certaines dispositions constitutionnelles qui annihilent la suprématie de la volonté populaire et de toute perspective d'évolution avec notamment des dispositions limitatives tels les nombres des mandats fixés à deux et l'âge de 40 ans au moins et de 70 ans au plus pour les candidats à la présidentielle, sont autant d'arguments énoncés. À la charge de la Constitution, le Pct-Brazzaville cite le déséquilibre dans les rapports entre les représentants de l'État, les difficultés de transfert effectif de certaines compétences aux collectivités locales, la marginalisation de certaines catégories sociales qui peinent à accéder aux institutions de la République, etc.

Un tableau essentiellement négatif qui exige le changement de l'ordre constitutionnel. Un changement qui, de l'avis des membres du Pct de Brazzaville, trahit leur «souci» d'instaurer un régime d'équilibre des pouvoirs.

Jean Jacques Koubemba

Les trois hypothèses de l'ASDC pour le dialogue souhaité

L'Alliance sociale-démocrate du Congo a rappelé, au cours de la conférence de presse qu'elle a animée le 23 décembre à Brazzaville, l'intérêt pour le Congo d'asseoir la consolidation du processus démocratique à travers un dialogue.

L'échange entre cette association politique et la presse a débouché sur le bilan des trois concertations politiques organisées par le gouvernement à Brazzaville en 2009, à Ewo en 2011 et à Dolisie en 2013. Malheureusement selon cette alliance, ces retrouvailles politiques n'ont pas permis un vrai débat susceptible d'évacuer certains contentieux. D'où la nécessité d'organiser un autre dialogue, beaucoup plus inclusif, pour solutionner les problèmes et baliser ainsi la voie qui conduit à 2016.

L'ASDC a noté que sur la trentaine d'opé-

rations préélectorales et électorales, une dizaine seulement a fait l'objet d'une convergence de vues entre le pouvoir et l'opposition. Pour 2016 par exemple, le principe de la révision de la loi électorale et de la réforme de la Commission d'organisation des élections semblait acquis lors de la dernière concertation politique à Dolisie.

L'ASDC a fait remarquer qu'un choix politique devrait permettre de déroger à la tradition de violence en optant pour une alternance politique pacifique à travers trois hypothèses symbolisées par les couleurs du drapeau national. D'abord l'hypothèse verte qui consiste en la tenue d'un dialogue national méthodiquement et consensuellement préparé à partir du premier trimestre de l'année 2015 à l'initiative du chef de l'État. L'hypothèse jaune qui peut inter-

venir si le mandat du chef de l'État arrive à son terme sans possibilité de tenir une élection transparente et apaisée, au cas où des acteurs politiques contesteraient le processus électoral. Pour L'ASDC l'opinion nationale n'aurait plus confiance au système électoral en vigueur comme on le lit à travers les forts taux d'abstention lors des élections antérieures.

Enfin, l'hypothèse rouge, la plus risquée et la plus dangereuse pour le Congo. Celle-ci suppose un passage en force pour préparer l'élection de 2016 sur la base du fichier électoral existant. Dans ce dernier cas, l'Alliance sociale-démocrate du Congo a dit sa crainte car aucun parti de l'opposition réelle n'accepterait de repartir à une quelconque consultation dans ces conditions d'organisation.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ASSEMBLÉE NATIONALE

Justin Koumba : « le débat sur le changement de la Constitution devient incontournable »

À l'occasion de la clôture de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée nationale, le 27 décembre, Justin Koumba a rappelé aux députés leur devoir devant l'histoire, les invitant à s'approprier le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002 engagé par la classe politique congolaise.

« Le débat sur le changement de la constitution devient incontournable. Il nous oblige, nous parlementaires de la majorité ou de l'opposition à penser, dans des termes tout à fait inédits, notre responsabilité vis-à-vis des générations futures. Cette nécessité, l'histoire nous le rappelle, n'a rien d'inédit, même si cette sorte de hantise pour le présent semble marquer notre horizon politique. Notre devoir de parlementaire ne

garantir la continuité et la stabilité de l'Etat dans un régime démocratique, pour le bénéfice bien compris des générations futures. Les constitutions, a-t-il rappelé, sont, structurellement, les gardiennes de la mémoire des principes organisateurs de la vie commune, contraignant les assemblées parlementaires et le pouvoir exécutif à les respecter. Mais, en dernier ressort, a-t-il martelé, une constitution peut toujours être changée, car elle est un principe indiscu-

et examiné le budget de l'État de l'année 2015. Le président de l'Assemblée nationale a rappelé le contexte difficile dans lequel a été conçue cette loi de finances. Contexte marqué, a-t-il dit, par la baisse du prix du baril du pétrole à l'échelle mondiale. « En vue d'atténuer les conséquences inéluctables des choix inhérents aux restrictions budgétaires, les Congolais devraient pouvoir bénéficier de certaines garanties particulières, visant instamment à préserver leur pouvoir d'achat et à leur faciliter l'accès aux produits de première nécessité ; la sécurité alimentaire, les soins de santé primaire, l'éducation, l'eau potable, etc. », a indiqué le président de l'Assemblée nationale. Ainsi, Justin Koumba a exhorté les députés à renforcer le contrôle de l'action gouvernementale. La programmation de l'évaluation des politiques publiques, a-t-il insisté, ne constitue nullement une originalité. Toutefois, a-t-il poursuivi, dans le contexte actuel, caractérisé par des difficultés conjoncturelles et la nécessité de la cohésion sociale, cette évaluation, a-t-il dit, revêt une importance particulière. « C'est pourquoi, j'attache du prix à ce que la commission Économie et Finances élabore un programme précis dans ce cadre et présente le rapport y relatif à la plénière », a-t-il conclu.

Roger Ngombé



Les députés pendant l'exhibition de l'hymne national

nous autorise pas de nous dérober devant nos responsabilités », a déclaré Justin Koumba. La question urgente, a-t-il poursuivi, est celle de savoir comment renforcer politiquement le futur et comment

table dont l'existence relève de la nécessité et non de la contingence.

Budget exercice 2015

Au cours de cette session extraordinaire, les députés ont adopté

ANAC

Plus de 10 milliards FCFA de budget pour 2015

L'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) se fixe plusieurs objectifs pour 2015, avec un budget en hausse de 3%, par rapport à 2014 (9, 827 milliards FCFA).



Les membres du comité de direction de l'ANAC photo adiac

À la faveur du comité de direction de l'ANAC, tenu le 23 décembre à Brazzaville, sous la houlette du directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Roger Bruno Ongoly, ce budget a été conclu à 10.122.000.000 FCFA. Cette substantielle augmentation se justifie par la construction et amélioration de plusieurs plates-formes aéroportuaires dans le pays dont les principales sont celles de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Avec ce budget, l'ANAC se fixe un certain nombre d'objectifs fondamentaux, notamment l'amélioration de la gouvernance, la formation du personnel ainsi que l'amélioration des plates-formes aéroportuaires secondaires d'Impfondo, Owando, Dolisie et Oues-

so. Aussi, l'ANAC envisage la mise en place d'un plan d'action correctrice avec l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) mais aussi avec l'Agence Européenne de la supervision de la sécurité aérienne.

À cette occasion, le comité de direction de l'ANAC a adopté quelques recommandations. Celles-ci portent sur la mise en place d'un programme de relève des cadres dans le domaine de l'aviation civile et de la météorologie ; la finalisation des textes organiques et des manuels de procédure.

Les membres du comité de direction exigent aussi la mise en place d'un système de formation intégré ainsi que la sécurisation des domaines aéroportuaires.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Les journaux : ceux qui écrivent et ceux qui lisent

Nous autres, journalistes, avons choisi un métier que l'on dit ingrat : tantôt vous êtes l'objet de compliments de la part de vos lecteurs ; tantôt ce sont des remontrances adressées par ces derniers, mais aussi par des hommes et des femmes, haut placés ou non, qui pensent détenir une certaine part du pouvoir d'agir ainsi. Le tout fait qu'effectivement le métier ne croule pas toujours sous des applaudissements. Surtout lorsqu'on y ajoute la pratique des professionnels eux-mêmes, de temps en temps pris en défaut d'honnêteté.

Ceci dit, la presse dans son ensemble, malgré l'apparition de la concurrence dans le traitement et la diffusion rapide de l'information (allusion faite à l'éclosion des réseaux sociaux), continue de jouer pleinement son rôle qui est d'informer l'opinion de ce qui se passe à travers le monde. Pour cela, qu'on l'admette ou non, les médias sont le miroir de la société. Il arrive d'ailleurs qu'ils deviennent tellement insaisissables que parfois cette dernière en pâtit : la presse fait et défait le monde, dit-on. Au seuil de la nouvelle année 2015, alors que 2014 s'étirole, qu'il nous soit permis ici, de sa-

luer celles ou ceux de nos lecteurs, au Congo et partout ailleurs dans le monde, qui ont gardé un lien presque charnel avec Les Dépêches de Brazzaville. Nous pensons en particulier à ceux d'entre eux qui, de temps en temps, mais presque souvent, ont pris le temps de nous adresser un e-mail, un SMS, ou un appel téléphonique. Parfois pour nous signaler qu'un fait a été mal rapporté suscitant un erratum, la plupart du temps aussi pour souligner non sans intérêt, que tel ou tel papier paru dans le quotidien était de bonne facture. Ce feed-back est ce qu'il y a de plus précieux dans le rapport entre tout média et ceux qui le fréquentent.

À nouvelle année, nouvel état d'esprit pourrait-on dire. Si nous continuons à informer nos lecteurs comme il le faut, et corrigeons nos faiblesses, ce lien avec eux se renforcera davantage. Nous l'avions observé au long de l'année qui s'achève : aussitôt une information mise en ligne sur notre site Internet, aussitôt

le nombre de visiteurs a bondi. Devrions-nous donc persévérer pour mériter cette confiance ? Cela s'entend. Mais si, au contraire, nous nous laissons emporter par la paresse et la monotonie, refusons d'accompagner l'information telle qu'elle court vite, nous risquons gros avec notre image. Notre sens du devoir nous préservera !

Sachez néanmoins, chers lecteurs, être bons avec la presse. Non pas dans le sens de la considérer comme le meilleur des mondes. Mais pour ne pas chaque fois penser qu'une erreur qui s'y glisse le serait absolument dans l'intention de nuire ou de lyncher. Une presse qui lynche en prendra pour sa responsabilité ; celle qui tronque les faits ne sera pas logée à bonne enseigne. Néanmoins, ce qui ne se négocie pas est la ligne éditoriale de chaque média car là-dessus, lecteurs, auditeurs, téléspectateurs et internautes ont le choix. C'est là, bien sûr, qu'ils sont des hommes libres.

Gankama N'Siah

GAZ BUTANE

GPL.Sa augmente sa production à 200 tonnes/jour

Contre 35 tonnes/jour prévues auparavant, cette hausse de production permettra à la Société congolaise des gaz de pétrole liquéfiés, de renflouer le marché en gaz, afin de rendre ce produit disponible et moins cher dans tout le pays, conformément aux directives du ministre des hydrocarbures, André Raphaël Loemba, qui a visité, le 26 décembre, cette unité de production.

En amont, le travail effectué a consisté à moderniser l'ensemble des installations techniques de cette unité de production héritée de l'ancienne société Hydro-Congo, dont la capacité initiale de stockage était de deux citernes de 75 m³ chacun, soit 150 m³ au total.

Ce profond réaménagement technique a permis donc à la société GPL.sa de doubler, vraisemblablement, sa capacité de stockage, qui a augmenté de 4 citernes de 100 m³, soit une capacité totale de stockage estimée à ce jour à 550 m³.

Dans le cadre de cette réfection, l'usine se dote actuellement d'un centre emplisseur (système technique de remplissage de

bouteilles) performant.

Il s'agit notamment d'un carrousel de 12 postes, 6-12,5 et 20 kg à robinets ; un carrousel de 8 postes ainsi que 4 postes fixes pour bouteilles 20 et 50kg, qui permettent à ce jour, de remplir au maximum 800 bouteilles/heure, contre 200 bouteilles seulement auparavant.

GPL.sa est aussi désormais pourvue de 3 compresseurs Corken 691, qui peuvent désormais pomper 80m³/heure de gaz, ainsi que de 2 pompes sihi 6105 de 45 m³/heure.

En ce qui concerne la protection contre incendies, il est construit une réserve d'eau assez importante, de 650 m³/heure, contre 250 m³/heure laissé par hydro-Congo.



Du gaz prêt à commercialiser au sein de la société GPL.sa (photo adiac)

dro-Congo.

Après avoir visité toute la structure, le ministre des hydrocarbures s'est réjoui de la manière dont cette structure se modernise.

« Cette visite nous a permis de constater que cette mission a été

bien remplie parce qu'en comparaison avec l'ancienne hydro Congo, il y a d'énormes progrès. Nous constatons, que toutes les installations techniques obéissent aux normes et cela nous réjouit. La modernisation effectuée

ici obéit aux normes techniques et environnementales d'autant plus que GPL.sa évolue dans un quartier habité et nous constatons que tout se passe bien », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS

Norbert Dabira : « j'ai passé pratiquement deux ans sans faire le travail »

Arrivé à la tête de cette institution, il y a deux ans, Norbert Dabira a évoqué d'énormes difficultés liées au manque de financement des activités de réinsertion des ex-combattants.

« Pendant les deux ans, nous n'avons pu rien faire. Le milliard FCFA qui devait nous être remis n'est jamais arrivé. Pendant la deuxième année, on avait inscrit 300 millions FCFA qui n'ont pas pu être décaissés. C'est pourquoi, j'ai passé pratiquement deux ans sans faire le travail de réinsertion des ex-combattants. C'est difficile quand on n'arrive pas

à réaliser quelque chose », a-t-il déploré.

De nombreux ex-combattants encore à démobiliser

Selon le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, au terme d'un accord conclu avec le pasteur Ntumi, 5 000 ex-combattants devaient être réinsérés. Bien qu'ayant été démobilisés et rendu leurs armes, ces éléments

n'avaient pas été réinsérés à cause de certaines exigences de leur chef à l'époque. « Maintenant que ces exigences n'existent plus, nous avons pensé procéder à cette réinsertion. Je souhaite vivement que le gouvernement se penche sur ce problème parce que les 5 000 ex-combattants restent un vivier naturel de tous ceux qui veulent mettre le pays à feu et à sang. Pour que le pays soit pacifié, il faut tenir compte de ces désidérats de toutes ces couches qui peuvent provoquer des troubles dans le pays », a

lancé Norbert Dabira.

L'accord avec Helpage Rwanda, une solution ?

Le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Norbert Dabira, a paraphé le 24 décembre à Brazzaville avec le Dr Alexis Byamana-Seromba, un accord de partenariat et d'assistance technique. Celui-ci porte, entre autres, sur l'assistance technique, la recherche et la mobilisation des financements au profit du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants. Les deux parties ont convenu de mettre en place à travers le programme de réinsertion des ex-combattants à développer, des stratégies et des mécanismes concertés de développement socio-économique des ex-combattants. Organisation internationale non gouvernementale de développement, Helpage Rwanda-Programme Congo a pris un certain nombre d'engagements pour la réalisation de cet accord. Il s'agit, entre autres, de mettre à disposition du Haut-commissariat, des experts en conception, élaboration et gestion des projets du programme de réinsertion des ex-combattants ; mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre du programme.

« Le Rwanda et le Congo sont deux pays amis et frères qui ont connu des problèmes similaires (guerres et conflits). Nous avons des expériences au Rwanda que nous voulons partager avec le Congo. Après quatre mois, de discussions avec le Haut-commissaire à

la réinsertion des ex-combattants, nous avons convenu finalement qu'il valait mieux de coopérer, travailler ensemble dans le cadre de la coopération sud-sud, mais surtout dans le renforcement des capacités du Haut-commissariat », a expliqué le président exécutif de Helpage Rwanda Programme Congo, Alexis Byamana-Seromba, rappelant son organisation avait accompagné le Rwanda dans le processus de réinsertion et de réinstallation socio-économique des ex-combattants.

Le Haut-commissariat s'est, quant à lui, engagé, entre autres, à faciliter l'action de Helpage dans la recherche et la mobilisation des financements auprès du gouvernement congolais et des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre du programme. Il doit enfin exercer un suivi-évaluation et la coordination des activités des projets des ex-combattants au niveau des collectivités locales. « Au plan gouvernemental, il nous est très difficile d'avoir un budget conséquent, et au plan international, nous manquons d'expérience, c'est pour cela que j'ai cru utile de faire appel à un organisme qui a déjà travaillé dans ce sens. J'espère que l'accord de partenariat signé va booster notre travail, va faire en sorte que nous puissions au moins nous intéresser à cette couche qui existe encore », a souhaité le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, le général Norbert Dabira.

Parfait Wilfried Douniama



Le général Norbert Dabira et le Dr Alexis Byamana-Seromba après la signature de l'accord/credit photo Adiac

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Les institutions appartiennent au temps long de la politique et leur longévité constitue, le plus souvent, la preuve de leur solidité. L'épreuve du temps est comme la mesure de leur pertinence. »

Ousman Blondin Diop, ministre-conseiller à la Délégation permanente du Sénégal à l'Unesco, Le soleil du vendredi 26 décembre 2014

□ « Les colonialistes ont l'habitude de dire que eux, ils nous ont fait rentrer dans l'histoire. Nous démontrerons aujourd'hui que non : ils nous ont fait sortir de l'histoire, de notre propre histoire, pour les suivre dans leur train à la dernière place, dans le train de leur histoire. »

Amilcar Cabral, homme politique de Guinée-Bissau, à la Conférence de Dar es Salam en 1965, cité dans Le Quotidien, 20 décembre 2014.

□ « L'histoire et la vérité ont leur propre manière de s'imposer »

Jean Ping, Éclipse sur l'Afrique, Fallait-il tuer Kadhafi ? Michelin éditeur 2014

□ « Je crois à la nécessité qu'un pays soit dirigé par une équipe d'hommes et de femmes interchangeables. »

Abdoulaye Bathily, représentant du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, RFI, 17 décembre 2014

□ « L'objectivité n'existe pas, l'honnêteté, oui. Nous sommes une chaîne de télé laïque qui croit dans les idées humanistes véhiculées par la République française. Sans pour autant être l'annexe du Quai d'Orsay ou du ministère de la Culture. »

Marc Saikali, rédacteur en chef de France 24, Le Magazine d'Afrique de janvier-février 2015

ÉMIGRATION

4.125 passeports établis mais non retirés par leurs demandeurs

Alors qu'ils se plient parfois en quatre et remplissent les couloirs de la préfecture pour obtenir un passeport ordinaire de type Cémac, les demandeurs de ce précieux document de voyage ne se pressent plus pour le retirer. Selon les services d'émigration, 4125 passeports établis traînent dans les coffres depuis plusieurs mois.

La question a fait l'objet d'un entretien entre le Directeur de l'émigration et de l'immigration et Les Dépêches de Brazzaville. Paul Bernard Ondzé a invité les Congolais, notamment les demandeurs de passeport depuis plus d'un mois, à se présenter à ses services pour le retrait de leur document. Il a précisé que la loi qui crée le nouveau passeport reconnu par les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

(Cémac) a fixé le délai légal d'acquisition de ce document à 7 ou 14 jours au plus.

Il a condamné l'attitude des demandeurs de passeport. « Cette manière de faire ne nous rend pas service, car nous avons l'obligation de libérer tous les passeports déjà établis en respectant les délais requis. Nous invitons tous ceux qui reconnaissent avoir fait la demande d'un passeport de venir le retirer. Car, les armoires où sont conservés ces documents débordent », a déploré Paul Bernard Ondzé, tout en précisant que ce chiffre de 4125 passeports non retirés par les intéressés augmente chaque jour. En effet, ces statistiques qui datent du 20 décembre 2014 sont réparties par centre à savoir : 1384 pour le centre de la préfecture ; 1211 pour celui du 1er arrondissement (Makélékélé), 734



passeports pour le 4^e arrondissement (Moungali) et 796 pour le 5^e arrondissement (Ouenzé).

« Les passeports une fois établis, il est impératif que les bénéficiaires se les approprient », a conclu le directeur de l'émigration.

Rock Ngassakys

ÉDUCATION

L'encadrement des enfants vivant avec handicap interpelle

L'institut des jeunes sourds de Brazzaville a organisé le 23 décembre une soirée de bienfaisance au profit des enfants vivant avec un handicap de surdité. Elle a été une occasion pour Nazaire Dianbindama de lancer un cri de cœur face à l'état de délabrement et au manque de personnel qualifié auquel fait face cette école.

Après l'exécution de l'hymne national congolais, brillamment interprété en langage des signes par un échantillon d'enfant de cette école, un documentaire poignant sur la surdité des enfants au Congo a été projeté. Ce film relève entre autre l'état de délabrement avancé de l'institut des jeunes sourds et l'absence du matériel didactique dans cet établissement. L'institut des Jeunes sourds a été créé en 1971 par André

Marie Ganga, frère de la congrégation de Saint Gabriel. À l'issue d'un séminaire de formation à Bordeaux en France. Il rentre au Congo et est frappé par les conditions d'abandon qui sont offertes aux jeunes congolais. L'institut ouvre ses portes dans les locaux prêtés par les sœurs de Cluny à l'actuelle école de Javouhey. C'est en 1974 avec la perspicacité du frère gabrieliste que le président Marien Ngouabi indique le site actuel aux autorités ecclésiastiques pour ouvrir l'institut des jeunes sourds de Brazzaville. Il a démarré avec dix-sept élèves qu'il a fallu aller chercher dans les familles. Lorsque l'institut s'installe à la patte d'oie, il compte 36 élèves.

Mais avec les événements sociaux politiques que le Congo a connus, l'institut des jeunes sourds n'a plus jamais été réhabilité. Cet institut va souffrir dans la formation de ses cadres. Jusqu'en 1998, cent trois

enseignants spécialisés sont formés à l'école normale supérieure y dispensaient des cours pour Brazzaville et Pointe-Noire. Il ne reste plus que douze enseignants en activités car la filière qui formaient ses professeurs à l'université Marien Ngouabi n'existe plus. « Nous lançons un cri de cœur les enfants du CP qui n'ont pas d'enseignant formés. Le handicap de surdité touche tout le monde car selon l'âge, on peut devenir sourd. Ces enfants doivent être soutenus et réconfortés. Cet établissement comptait cent cinquante élèves en 1984 et au début des années 2000, il y en avait près de trois cent cinquante », a lancé le directeur.

À la fin de cette soirée, une collecte de fonds a été organisée afin de soutenir cet établissement qui participe à la formation et à l'insertion des jeunes sourds.

Hermione Désirée Ngoma



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

FÊTE DE NATIVITÉ

Le Rotary club libota offre des jouets aux enfants abandonnés

Pour célébrer en beauté la fête de la nativité, le Rotary club Libota a offert le 24 décembre des jouets et divers vivres aux enfants abandonnés et recueillis à la pouponnière. Ils ont entre 1 et 6 ans. Cet orphelinat est situé à Makélékelé dans le premier arrondissement de Brazzaville.

Ce don est composé essentiellement des voitures (jouets), sandales, habits, ballons, nounous-sans oublier des jus, du riz, etc. « Nous avons pensé leur apporter ce modeste geste qui leur

permettra de se mettre quelque chose sous la dent et pour qu'ils passent à merveille la fête de Noël. Ce geste n'est pas le premier. Ce lieu est devenu notre centre, nous l'avions décou-

vert il ya de cela quatre ans grâce à un ami. Je pense que ce geste que nous avons fait aujourd'hui leur redonne le sourire et cela nous encourage aussi de faire un peu plus », a indiqué Jean Baptiste Matoko, l'un des membres du Rotary Libota. Hormis des actions humanitaires, le Rotary club libota a réfectionné le bâtiment le rendant ainsi plus propre. « Ce centre était négligé et nous l'avons peint et réfectionné. Notre mission n'est pas finie », a expliqué un responsable.

Réagissant suite au don reçu, Clémentine Dzalamou, chargée des enfants a eu ces mots : « Ces enfants étaient désemparés le jour qu'on donnait les jouets aux enfants de la crèche, ils étaient tous tristes. Avec ce don ils retrouvent leur joie de bien passer la fête de Noël. »

Rosalie Bindika



Les enfants recevant les jouets

La direction générale du CHU fête avec les enfants hospitalisés

Le geste est devenu comme une tradition pour la direction générale du Centre hospitalier et universitaire.

Au total deux-cent enfants malades, admis dans différents services du CHU, ont pris part à ce grand repas festif, organisé le 25 décembre, jour de Noël, dans le hall de ce complexe hôpital. Devant le directeur général de cette

structure hospitalière, Bernard Ovolaka et ses collaborateurs, ces enfants, qui ont reçu chacun un jouet, ont mangé à satiété, librement comme s'ils étaient dans leurs foyers respectifs. Ce geste symbolique à l'endroit des enfants malades vise un certain nombre d'objectifs. Il s'agit de les reconforter dans cette épreuve difficile afin qu'ils ne sentent pas lésés et délaissés car ils ont le droit de

vivre à l'image de tous les enfants. « Je suis très content de partager ce repas avec vous, en ce jour de Noël. Tout ce que je vous souhaite, c'est qu'après avoir passé cette fête avec moi, que vous recouvriez vite votre santé afin que rentriez chez vous. Je souhaite donc prompt guérison à tous les enfants admis ici au CHU », a souligné Bernard Ovolaka.

Firmin Oyé

La Felbo réalise un geste de solidarité en faveur des enfants du district de Ngabé

Plus de 500 enfants venus des cinq quartiers du District de Ngabé situé à plus de 200 km de Brazzaville ont participé à la cérémonie festive organisée le 25 décembre par la Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba (Felbo).

Un élan de solidarité à peine croyable au cours de cette journée où les enfants ont eu l'immense surprise de voir arriver « le père Noël » la Felbo, pour le bonheur de tous. Ainsi, lors de cette après-midi créative et festive, des centaines et des centaines de jouets et de vivres ont été remis aux enfants et aux personnes du 3e âge venus nombreux pour la circonstance.

La cérémonie a duré deux heures trente. Lesplanade de la Mairie était aménagée comme pour toutes les grandes cérémonies et le podium réservé aux autorités du district qui avaient à leur côté la directrice générale de la Fondation, Patricia Kounkou.

Basile Boris Otini, actuellement maire de la ville de Ngabé, a parlé d'un grand jour pour la localité : « Ce 25 décembre 2014, ouvre

une nouvelle ère dans l'histoire de la célébration de la fête des enfants à Ngabé, à travers l'initiative louable prise par la Fondation Edith Lucie Bongo-Ondimba dans la distribution des dons aux enfants et aux personnes du 3e âge », a-t-il déclaré, et d'ajouter : « C'est un signe d'amour, d'unité nationale et d'aide prônée par elle. Cet acte très significatif vient à point nommé soulager les parents de Ngabé des exigences de leurs enfants en matière de cadeaux de Noël ».

La directrice générale de la Felbo a, pour sa part, évoqué la joie de fêter Noël à Ngabé : « Comme l'a dit Monsieur le sous-préfet, venir à Ngabé est une joie pour la Fondation ».

Fortuné Lewouya, habitant de Ngabé, s'est quant à lui exprimé en ces termes : « C'est agréable et



Une vue des enfants de Ngabé attendant leurs jouets

même gentil que la Felbo réalise un tel geste envers nos enfants. Nous ne l'avons jamais vécu ici à Ngabé. Il est souhaitable que cela se fasse chaque année. Bonne chance à la Felbo ! »

La «Fondation génération à venir» assiste plus de trois mille personnes en difficulté

Le don de vivres, remis par Édith Ekondy, directrice générale de la Fondation génération à venir, a concerné diverses catégories de personnes : des personnes du troisième âge aux petits enfants en passant par des populations sinistrées.



Le député de Djiri remet le don à une des bénéficiaires

Au nombre des bénéficiaires ciblés par la Fondation Génération à venir, on citera aussi les familles frappées par les érosions à Massengo dans le neuvième arrondissement Djiri et celles de Ngamakosso. Autre lieu, même geste : l'Église évangélique du Congo située dans le 6e arrondissement (Talangai).

Pour le succès de ces opérations, la Fondation s'est associée aux députés des circonscriptions concernées à savoir : Antoinette Tielé Gambia Olou pour Djiri et Jean-Claude Ibovi pour Talangai.

À Djiri, le don était composé de riz, poulets, poissons salé, bidons d'huile d'arachide, de pagnes ainsi que des réchauds à pétrole alors qu'à Talangai, les enfants ont reçu divers jouets. L'objectif, ici et là, est de célébrer la fête de Noël dans la joie.

D'après Édith Ekondy, ce geste marque le lancement des activités dénommées « Noël pour tous » à Brazzaville. Au total 3.326 personnes bénéficieront de l'assistance de la Fondation. L'initiative a été saluée par les différents bénéficiaires.

Lydie Gisèle Oko

Signalons que peu avant ce rassemblement et au lendemain des festivités, la délégation de la Felbo, conduite par sa directrice générale avait été reçue par la reine Ngalfouou et le secrétaire général du

roi Auguste Ngempio. À Ngabé et à Mbé la délégation a exprimé sa gratitude à la cour royale pour lui avoir apporté un soutien dans l'accomplissement de sa mission.

Guillaume Ondzé

CIVISME

Des brigades de patrouille déployées à Brazzaville et Pointe-Noire

Le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le déploiement des brigades de patrouilles civiques dans les deux grandes villes du pays. Leur mission : signaler, auprès des services de sécurité, tout mouvement séditieux et toute inconduite dans les quartiers.

La démarche du ministre est dictée par le souci de sécurité qui doit régner pendant cette période des fêtes au regard des débordements qu'elle engendre. « *Le ministre en charge de l'éducation civique a mis en place des clubs civiques dans les quartiers, les ruelles, les blocs, les zones. Nous ferons ces patrouilles avec toutes ces brigades qui sont cette fois-ci bien organisées parce que dans chaque ruelle de Brazzaville et de Pointe-Noire, il y a un club civique qui est constitué en brigade civique en cette période de fête* », a indiqué Anatole Collinet Makosso, le 25 décembre lors d'une descente qu'il a effectuée dans deux parcs d'attraction : notamment à « Luna-Park » à Poto-Poto, dans le 3^e arrondissement et à la mairie de Mfilou, dans le 7^e arrondissement. Si au centre de Luna-Park, placé sous la tutelle du ministère de la Jeunesse, les enfants sont reçus moyennant une somme d'argent, à Mfilou, le Parc est gratuit pour tous les jeunes de Brazzaville.

« *Les enfants y viennent nombreux, nous sommes ici depuis le 20 décembre et le Parc fermera ses portes le 5 janvier. C'est gratuit pour tous les enfants de Brazzaville, il suffit que l'enfant réponde aux poids exigés. Nous avons aussi mis à disposition*



Le ministre Collinet jouant au jeu de baby au centre de Mfilou/crédit photo Adiac

des commerçants des tentes gratuitement, ce qui est vendu ce sont des consommables », a expliqué le chargé du matériel de l'Association Ya Bidié, Derrick, qui assure la supervision du centre de Mfilou.

En l'absence des centres tenus par l'État, le ministre de l'Éduca-

tion civique a traduit la reconnaissance du gouvernement à toutes les personnes physiques, morales de bonne volonté qui exploitent les temps de fêtes pour partager la solidarité, en offrant des vivres

leur vie. Et toutes les fois que nous avons des acteurs publics ou privés qui accompagnent l'État à organiser de telles activités surtout pendant cette période, nous sommes tenus de les

accompagner, de traduire notre reconnaissance », a-t-il indiqué. Il a aussi demandé aux Congolais d'aller au-delà du caractère festif de cette période. Selon lui, deux enseignements principaux sont à tirer en cette période. Le premier est que ces moments de fêtes sont des temps de consolidation de la famille entant que première cellule d'organisation sociale. Le second enseignement consiste à développer au sein des communautés la valeur partage, le don à autrui parce que ces moments qui se traduisent par les désirs naturels de recevoir ou d'offrir des dons ne sont pas des faits du hasard. « *C'est l'occasion toute indiquée d'appeler à la citoyenneté et au bon sens de tous et de chacun pour que notre vivre-ensemble habituel, pendant ces beaux moments, continue de garder sa dignité et sa crédibilité, que notre savoir-faire et notre savoir-être ne laissent nullement emportés à tout vent d'euphorie débordante et incontrôlée, laissant derrière elle, après tout, désolation, misère et maladies* », a invité le ministre dans un message rendu public à cette occasion.

Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, insisté sur le fait que les fêtes ne doivent, en aucun cas, être des occasions de désunion, de destruction des familles, d'exhibitionnisme, de vandalisme ou de toutes autres démesures de nature à troubler l'ordre et la paix. « *Au contraire, elles doivent nous donner l'occasion de mieux affermir nos liens de fraternité, de solidarité, d'amour partagé, de respect, de renouvellement d'amitié et de renforcement de notre sens de tolérance, de pardon, et d'unité en vue de notre bon-vivre ensemble* », a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

FÊTE DE NOËL

La Force montante congolaise à l'unisson avec les tout-petits

La Force montante congolaise (FMC) a célébré, le 25 décembre à Brazzaville, la fête de la nativité avec les enfants issus de familles défavorisées ainsi que des enfants vulnérables dont l'âge varie entre 4 et 15 ans. Le jour de Noël, le siège communal du Parti congolais du travail était noir de monde. Décoré spécialement pour cette occasion, l'ambiance festive était au rendez-vous. Buffets et chapiteaux dressés, les enfants n'attendaient plus que le son de cloche pour commencer à festoyer.

Il est 15 heures quand le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, arrive sur les lieux accompagné des membres du secrétariat permanent. peu après, les discours commencent et s'enchaînent. Le plus marquant étant celui d'un enfant ayant pris la parole au nom de ses pairs. « *Ce geste très aimable nous témoigne votre bonne volonté et nous rassure que nous ne sommes pas seuls. Noël ne se fête plus dans certains pays à cause des guerres. La paix qui*

régne dans cette nation nous permet de célébrer ce jour ».

Et la fête commence...

Sous une musique essentiellement jeune, les enfants exhibent les pas de danse avec les membres du bureau politique de la FMC. Un défilé de mode improvisé est venu rehausser l'ambiance qui régnait déjà. Pour donner plus de sens à cet événement, des chants, poèmes, récitations et la poésie étaient les bienvenus.

Le temps fort de ces prestations culturelles étaient de voir des enfants sourds chanter l'hymne national, « La congolaise ».

Après ces moments, des jouets ont été distribués. Les enfants se bousculaient pour avoir un cadeau, pourtant à leur disposition. Pour lier l'utile à l'agréable, un repas a été offert aux tout petits. Tâche d'huile : l'arrivée tardive du père Noël, au moment où on s'attendait le moins. Avec quelques jouets de moindre importance qui n'ont visiblement émerveillé aucun des enfants, car chacun avait déjà son jouet en main.

Josiane Mambou Loukoula

PARIS

Un Noël au rythme du tam-tam à la Paroisse Saint Denys de la Chapelle

Mercredi 24 décembre, la traditionnelle messe de Noël a revêtu cette année un accent tout particulier en la paroisse Saint Denys de la Chapelle, dans le 18^e arrondissement de Paris

Accompagnées par les sons du tam-tam, ce sont environ mille deux cents personnes qui ont entonné hardiment les divers cantiques de Noël : « Il est né le divin enfant », « Mwana ya nzambi me butuka » ou encore « Noël mbotama ya yezu » à la paroisse Saint Denys de la Chapelle. Le curé Arnaud Goma, originaire du Congo-Brazzaville, et son équipe avaient tout mis en œuvre pour rendre cette occasion infiniment plus festive et chaleureuse.

Outre une ambiance musicale enjouée aux rythmes inattendus du tam-tam, les croyants ont eu droit, au cours de la cérémonie de la nativité, à une reconstitution de l'arrivée de la Sainte Famille et des bergers à l'humble crèche de Bethléem, interprétée uniquement par des enfants qui ont mis toute leur application et tout leur cœur dans leurs rôles de petits acteurs de théâtre. C'est en ponctuant quelques pas de danse, tandis que retentissaient encore des chants de louange congolais, que s'est effectuée la sortie de la messe à l'issue de laquelle a été servi

un chocolat chaud. « *pour renforcer la convivialité et l'accueil mutuel* », a expliqué le Père Arnaud. Pour clore la soirée, un repas solidaire et fraternel a réuni une quarantaine de personnes, « *pour éviter que certains restent dans la solitude ressentie encore plus grande au soir du 24 décembre. Nous avons passé un moment merveilleux et très intense* », confie le premier curé noir de Paris. Comment expliquer la particularité de cette paroisse tenue par le Père Arnaud ? On peut y observer son côté multiculturel et cosmopolite grâce à la fréquentation croissante de pratiquants fervents d'origines diverses chaque dimanche. Depuis 2011, le Congolais lui a insufflé son dynamisme joyeux. C'est désormais dans une gaieté toute particulière que se célèbre chaque messe. Notons aussi la présence de plusieurs autres prêtres d'origine africaine qui engendrent un nouveau style contrastant avec « *les traditionnelles messes tristes et dépourvues de chaleur humaine dont les occidentaux ont le secret* », ironise le Père Arnaud.

Les prêtres africains prêchent en faveur d'un véritable accueil fraternel contrairement à Bethléem lors de la naissance du Christ. Le Père Arnaud a opté pour jouer le tam-tam en pleine messe, « *pour donner un peu de rythme à la lourdeur classique de*

l'orgue » explique-t-il. Et de rappeler, « *qu'ici nous prions Jésus-Christ et non pas Jésus Triste. Comme jadis les prêtres missionnaires blancs avaient amené leurs pratiques et leurs manières de faire, l'Église d'Europe est en pleine mutation grâce au pape François (Argentin) et à la présence de prêtres originaires d'Afrique et aussi d'autres continents.*

Quand on interroge le Père Arnaud sur son parcours, le Franco-congolais dresse un parcours d'un citoyen du monde. « *J'ai quitté le Congo à l'âge de 20 ans. Depuis 1996, je réside en France. Entre 1999 et 2004, j'ai fait mes études de théologie et de philosophie en Belgique. C'est en janvier 2004 que j'ai été ordonné prêtre à Paris. J'appartiens à une congrégation internationale et missionnaire (La communauté du Chemin Neuf). Certes j'exerce mon prélat en France mais, la communauté peut m'envoyer partout dans le monde entier où elle est présente. À n'importe quel moment, je peux répondre à l'affectation d'une mission évangélique n'importe où dans le monde* ».

Souhaitons que la révolution chaleureuse prônée par le Père Arnaud soit une réussite et, pourquoi pas, un modèle pour ses frères et sœurs européens

Marie Alfred Ngoma

DIPLOMATIE

Le Canada et le Japon renforcent leurs relations avec le Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le mercredi 24 décembre au Palais du peuple de Brazzaville, la nouvelle ambassadrice du Canada, Ginette Martin, et son homologue du Japon, Shigeru Ushio. Les deux personnalités étaient venues présenter les lettres qui les accréditent en République du Congo.

À leur sortie d'audience, les deux diplomates qui ne se sont pas prêtés aux questions des journalistes ont néanmoins, dans le livre d'or de la présidence de la République, assuré leur détermination à œuvrer pour le raffermissement de la coopération entre leurs pays respectifs et le Congo.

« J'ai l'honneur par l'entremise de ces quelques lignes de souligner l'engagement du Canada pour la conduite de relations chaleureuses et fructueuses entre nos deux pays, relations basées sur le respect mutuel et la même détermination de collaborer pour le bien-être de nos populations », a notamment écrit l'ambassadrice du Canada.

Avant sa nomination en qualité d'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Canada au Congo, Ginette Martin assurait les fonctions de ministre conseiller à l'ambassade de son pays au Mexique. Elle a un diplôme en traduction et interpréariat obtenu à l'Université de Moncton en 1978.

La prise de ses nouvelles fonctions au Congo s'inscrit donc dans le cadre de la coopération bilatérale qui est régie par l'accord général signé le 9 février 1974 à Brazzaville. Il est résulté plusieurs réa-

lisations. Dans le domaine des transports ferroviaires par exemple, le Canada avait apporté une assistance technique concernant les travaux de réaligement du Chemin de fer Congo Océan (CFCO), suivie de la fourniture de huit locomotives.

Le secteur des mines intéresse aussi les deux parties. A ce sujet notamment, les autorités congolaises avaient signé en 2011, avec Mag Minerals Potasses Congo (MPC) SA, une société canadienne, une convention d'exploitation des sels de potasse. Cet important projet basé à Pointe-Noire et dont le coût est estimé à 600 milliards de F CFA s'exécute



Shigeru Ushio

normalement.

Hormis cela, le Congo a adhéré au concept « Forêts modèles » initié par le Canada dans le cadre de la gestion concertée et participative des forêts. Ce processus a été lancé sur le territoire congolais le 4 avril 2014 à Mvouti, plus précisément dans la réserve de Dimonéka qui est le premier espace forestier retenu pour expérimenter ce projet.

Renforcer davantage la coopération Japon-Congo

par de nouveaux prêts

Seconde personnalité à être reçue par le chef de l'État congolais, le nouvel ambassadeur du Japon a affirmé que les Japonais sont « toujours à côté » du peuple congolais. « Ils essaient de surmonter les défis pour réaliser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie. Je promets de travailler sincèrement pour contribuer au développement de notre coopération durant mon mandat », a ajouté Shigeru Ushio.

Le Congo et le Japon, il faut le rappeler, ont établi leurs relations diplomatiques le 28 août 1968. La coopération

entre les deux pays est régie par l'accord de coopération commerciale signé le 25 septembre 1974 à Brazzaville. Cette coopération concerne



L'ambassadrice du Canada, Ginette Martin

concrétiser la volonté affichée depuis longtemps par Brazzaville et Tokyo. À titre d'exemple, citons un projet intitulé « Etudes pour l'amélioration de la chaîne des valeurs des produits halieutiques à Pointe-Noire » qui a été lancé en octobre 2012 à travers l'Agence japonaise de coopération internationale. Ce projet qui prendra fin en 2016 a pour but d'améliorer la compétitivité des pêcheurs, la qualité des produits de la pêche et les conditions de travail des employés du secteur. Par ailleurs, le Japon a contribué au projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural, avec la réalisation de 50 forages en 2010 dans le département de la Cuvette, pour un coût estimé à 4 millions de dollars. S'y ajoute la contribution du gouvernement nippon dans la mise en œuvre du Plan

don de 6,6 millions de dollars en faveur du projet « Accès à l'éducation pour les enfants les plus vulnérables ».

Outre les nouveaux ambassadeurs, le président de la République a reçu à sa résidence du Plateau, une délégation tchadienne conduite par le ministre en charge de la Fonction publique et du Travail, Mokhtar Mahamat. Le chef de cette délégation était porteur d'un message du président Idriss Déby Itno à son homologue congolais, portant sur la préparation du sommet de la Cémac.

Abordé par la presse sur la signature des APE par le Cameroun sans que cela se fasse par l'ensemble des pays de la sous-région, l'émissaire du président tchadien a assuré que la prochaine réunion de la Cémac avant la tenue du sommet de l'Union afri-



Le ministre tchadien en charge de la Fonction publique et du Travail, Mokhtar Mahamat reçu par Denis Sassou N'Guesso

NÉCROLOGIE



Sandra Ignamout agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ignamout, Cyrille Mboumabeka, Ngoboko Bolanda, ont le profond regret d'informer parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, Jean Dany Promesse Mboumabeka, survenu le mercredi 24 décembre 2014 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 37 de la rue Lékoumou, arrêt La Ferme (Mikalou 2). L'inhumation est prévue pour ce mardi 30 décembre 2014 au cimetière privé Bouka.

les domaines de la pêche et aquaculture ; l'énergie et l'hydraulique ainsi que le secteur de l'éducation. Des actions diverses ont été menées pour

d'action nationale de l'éducation pour tous en République du Congo.

À cet effet le Japon a octroyé le 22 juin 2011 au Congo un

caine va examiner les sujets d'intérêt commun de la zone et éventuellement celui des APE.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

L'ex-première dame Simone Gbagbo devant la justice

Le procès de l'ex-première dame ivoirienne, commencé le vendredi 26 décembre, se poursuivra le lundi 29 décembre, pour aborder le fond du dossier. Simone Gbagbo est inculpée par la justice ivoirienne, avec 82 dignitaires de l'ancien régime de son mari Laurent Gbagbo, pour « atteinte à la sûreté de l'État », notamment pour son rôle dans la crise post-électorale meurtrière de 2010-2011, qui avait fait au moins 3 000 morts.

Outre les crimes d'atteinte à la sûreté de l'Etat, Simone Gbagbo et plusieurs autres personnes sont accusées d'autres chefs d'inculpation par la justice ivoirienne et devront faire l'objet de procès ultérieurs. Ceci, pour crimes de sang, crimes économiques et génocide. L'épouse de Laurent Gbagbo, il faut le rappeler, était considérée comme un pilier inébranlable du régime de son mari sur lequel elle exerçait une forte influence. Parmi les accusés figurent plusieurs personnalités importantes du régime de Laurent Gbagbo, comme son ancien premier ministre Ake N'gbo ou encore le président du Front populaire ivoirien (FPI), Pascal Affi Nguessan. « Tous les accusés sont poursuivis pour atteinte à la défense nationale, constitution de bandes armées, participation à un mouvement insurrectionnel, troubles à l'ordre public, coalition de fonctionnaires de rébellion, tribalisme et xénophobie », a relevé l'avocat général Me Yabo Odi. Le procès de Madame Gbagbo est le premier grand défi judiciaire

de la Côte d'Ivoire post-crise qui refuse de la transférer à La Haye où la Cour pénale internationale (CPI) la réclame pour la juger pour « crimes contre l'humanité ». L'audience de vendredi visait, pour les autorités ivoiriennes, à prouver qu'elles sont capables d'organiser un procès d'une si grande ampleur.

En attendant l'issue que prendrait ce procès, les avocats de la défense dénoncent déjà une procédure irrégulière liée à la validité de la nomination des jurés dont quatre ont été remplacés le même jour. La défense affirme donc ne pas avoir eu la possibilité de les récuser. L'avocat principal de Simone Gbagbo, Rodrigue Dadjé, par exemple a indiqué que le début du procès était entaché d'irrégularités. « *Le tirage au sort des jurés s'est fait de façon illégale (...), a-t-il assuré. Le procès commence de façon inéquitable, et cela m'inquiète pour la suite des événements. Le dossier des assises est vide. Même la CPI a confirmé notre position ! Dans ce dossier il n'y a que la copie des effractions du code pénal. À aucun moment, comme c'est fait en matière pénale, il n'est attribué des faits personnels posés par chacun des accusés. Aujourd'hui, on ne sait pas quel acte matériel a été posé par les accusés qui ont justifié leur présence devant la Cour d'assises.* » Un autre avocat de la défense a dénoncé un « *procès précipité pour obtenir un premier décaissement de cinq millions d'euros*



Simone Gbagbo

promis par Union européenne dans un programme de réhabilitation de la justice ivoirienne ». Les ONG de défense des droits de l'homme sont tout aussi montées au créneau pour dénoncer « une justice uniquement tournée vers les partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo ». La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) estime, en ce qui la concerne, que les charges d'atteinte à la sûreté de l'Etat sont « politiques » pour la simple raison que celles-ci comprennent la rébellion, la participation à un groupe armé, ou encore la xénophobie. Des observateurs estiment que les promesses répétées de l'actuel président ivoirien, Alassane Ouattara d'une justice impar-

tiale ont de la peine à convaincre puisqu'environ 150 proches de son ancien rival sont inculpés pour des crimes commis pendant les violences post-électorales, alors deux seulement de son camp se trouvent dans cette situation. Michel, le fils de Laurent Gbagbo, qui fait également partie des accusés, espère que ce procès pourra conduire les Ivoiriens au dialogue politique : « *Il y a tout un ensemble de questions politiques tournant autour de la question du procès qui se posent, et je fais confiance aux hommes politiques de ce pays. Je me dis qu'à un moment donné il va falloir qu'ils se rencontrent pour régler tout leur différend. En attendant, c'est sans anxiété aucune*

que nous allons au procès parce que si cela peut participer au processus de réconciliation, tant mieux. », a-t-il déclaré. Rappelons que la crise post-électorale meurtrière qui avait fait de 2010-2011 au moins 3000 morts résultait d'un bras-de-fer entre Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara, qui revendiquaient tous deux leur victoire à la présidentielle. Au terme de cinq mois de violences nées du refus du président sortant de reconnaître sa défaite, le couple a été arrêté le 11 avril 2011. Mais contrairement à l'ancien président ivoirien, incarcéré depuis trois ans à La Haye, Abidjan refuse de transférer l'ex-première dame ivoirienne à la CPI.

Nestor N'Gampoula

EBOLA

Deux nouvelles innovations pour aider l'Afrique à se débarrasser du virus

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévit toujours en Afrique de l'Ouest, le Centre international pour les affaires stratégiques a proposé cette semaine à l'Union africaine (UA) deux technologies révolutionnaires qui pourraient être mises en œuvre très rapidement.

Pour permettre à l'Afrique d'enrayer l'épidémie du virus Ebola qui a déjà fait plus de 7000 morts en Afrique de l'Ouest, et devant le fait qu'on reproche au continent la lenteur de sa réaction pour combattre la maladie par manque de moyen pour alimenter son fonds de lutte contre l'épizootie, le Centre international pour les affaires stratégiques est venu à la rescousse des pays africains. Il a proposé deux technologies susceptibles d'aider le continent africain à vaincre le virus Ebola, ainsi que ses services pour permettre

au continent de réunir de l'argent nécessaire afin de lutter efficacement contre l'épidémie.

La première technologie présentée a été celle de la société suisse Bioinnovation qui a créé un kit de réponse rapide à Ebola. Les résultats de cette technologie indiquent qu'un simple prélèvement de salive, d'urine ou de sang, permet de savoir en trente minutes si un cas suspect est réellement positif. Cela veut dire que grâce à cette technologie, des mises en quarantaine inutiles pourraient être dorénavant évitées et des centres de santé remplis de nombreux malades et autres suspects pourraient être désengorgés. La seconde technologie réputée tout aussi efficace qui a été présentée est celle de l'américain Alphagen. Cette société a créé un produit répulsif, utilisable sur les sols, les murs pour sécuriser les lieux. L'efficacité du produit va plus loin puisqu'on

peut l'utiliser aussi sur les vêtements, qui resteraient imprégnés jusqu'à trente lavages. Cette technologie est déjà en vigueur à l'hôpital universitaire Health System, à Houston, au Texas ; elle est approuvée par les autorités américaines. Nous pensons que le premier test en Afrique sera accepté ou toléré par la Guinée équatoriale, qui organisera une grande coupe africaine, a-t-on appris de bonnes sources. Elles garantissent la fiabilité de ces nouvelles techniques et précisent que leur utilisation en Guinée équatoriale, pays organisateur de la coupe, pourrait servir de « test grandeur nature ». Ce qui pousse déjà à croire que si les deux innovations présentées s'avéraient effectivement efficaces et que les financements permettaient leurs mises en œuvre à grande échelle, elles vont indubitablement aider le continent africain à vaincre Ebola.

Nestor N'Gampoula

Le FMI accusé d'avoir affaibli les systèmes de santé des pays touchés

Une étude publiée par des chercheurs britanniques des universités de Cambridge, d'Oxford et de la London School of Hygiene & Tropical Medicine affirme que les politiques de rigueur budgétaire imposées par le Fonds monétaire international (FMI) ont affaibli les systèmes de santé des pays frappés par le virus Ebola.

Selon les chercheurs, les réformes imposées par le FMI ont ralenti le développement de services de santé efficaces en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, épicoles du virus Ebola, empêchant selon eux, une réponse coordonnée pour lutter efficacement contre l'épidémie. Pour l'auteur principal de l'étude, Alexander Kentikelenis, l'une des principales raisons de la rapidité de l'expansion de l'épidémie a été la faiblesse des systèmes de santé dans la région et du coup, « *il serait mal venu de s'intéresser aux causes sous-jacentes. Il pense que les*

programmes, dont le FMI s'est fait l'avocat, ont contribué aux problèmes de manque de moyens financiers et de personnels et au manque de préparation des systèmes de santé dans les pays frappés par Ebola. »

Pour un porte-parole du FMI il est « totalement faux » d'accuser le FMI dans la propagation de l'épidémie. Il évoque un « malentendu », et rappelle que depuis 2009, le FMI a accordé des prêts, sans taux d'intérêt à des pays à faible revenu, ce qui aura libéré des ressources disponibles pour des pays désirant investir plus dans les domaines de santé et de l'éducation.

Il ajoute que le FMI a accordé, en septembre dernier, une aide financière de 130 millions de dollars dans le cadre de la lutte contre l'épidémie Ebola et qu'elle envisage de fournir un montant similaire aux trois pays les plus touchés, la Guinée, au Liberia et au Sierra Leone en 2015.

Noël Ndong

“Vous avez des PROJETS?”



10/10*



La BCI, créateur de solutions financières, met à votre disposition un crédit à la consommation.

Le crédit **10/10**, est un prêt facile et rapide qui permet de se faire plaisir sans se démunir.

Envie d'un voyage ou de faire plaisir à vos proches, profitez dès maintenant du meilleur crédit au meilleur taux **10% pendant 10 mois.**

Le crédit **10/10**, s'adapte à vos besoins de financement. Profitez maintenant, commencez à rembourser dans 2 mois.

Offre contingentée. Rapprochez-vous rapidement de votre agence, pour plus d'informations.

Le crédit à la consommation qui s'adapte à vos besoins

Offre soumise à conditions et contingentée.

* Taux 10%, durée 10 mois



BCI, créateur de solutions financières





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Acer Celeron (Couleur Rouge)
Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive





Prix : **479.000** TTC Prix : **265.000** TTC Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



CONGO/RDC

Vers l'ouverture des frontières

L'adoption, le 22 décembre, par la chambre basse du Parlement, du projet de loi autorisant la ratification de la Convention sur la circulation et l'établissement des personnes et des biens entre les gouvernements du Congo et de la République démocratique du Congo (RDC), permettra l'ouverture, sous peu, des frontières. Cette convention qui consacre la volonté des deux chefs d'Etat, a été conclue pour une durée de cinq ans renouvelable.

Cette Convention détermine les conditions d'entrée, de séjour, de sortie et d'établissements des personnes et des biens sur les territoires des deux parties. Elle distingue deux catégories de voyageurs. Les voyageurs résidant dans les zones frontalières, à une profondeur de 50 kilomètres au plus de la frontière de chaque Etat partie ou dans les localités frontalières juxtaposées, et les voyageurs transnationaux. Les voyageurs résidant dans les zones frontalières doivent produire, pour entrer dans le territoire de l'autre Etat partie, un passeport ou une carte nationale d'identité, assorti d'un laissez-passer individuel dont la durée de séjour ne peut excéder 72 heures. Tandis que les voyageurs transnationaux sont tenus de produire un passeport en cours de validité, avec un visa d'entrée.

Les voyageurs en missions officielles dans l'un des Etats, détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service,

bénéficient de la gratuité de visa. Il en est de même des ressortissants des deux Etats en transit. « *Lorsqu'un Etat partie est tenu de procéder à la reconduite à la frontière de plusieurs ressortissants de l'autre partie, elle en avise l'autre partie par voie diplomatique* », souligne la Convention.

En effet, les préoccupations des députés portaient sur la libre circulation et l'établissement des personnes et des biens, la criminalité et le commerce transfrontalier, les précautions du gouvernement pour sécuriser les points d'entrée tels que Yoro et la Main bleue. Ils se sont également interrogés sur les dispositions à prendre suite aux éventuelles insuffisances susceptibles d'être observés par le Parlement congolais après la ratification de ladite Convention, la commission mixte d'enquête sur les expulsions de Brazzaville, et sur la circonscription de l'immigration clandestine par l'opération « Mbata ya

bakolo ».

« *Cette opération a contribué à diminuer significativement l'insécurité grandissante qui se manifestait dans plusieurs quartiers de Brazzaville du fait des comportements agressifs de certains ressortissants étrangers en situation irrégulière au Congo. Elle a également permis le rapatriement de 250 mille ressortissants de la RDC en situation irrégulière au Congo. L'opération de police a nettement atténué les manifestations de désordre et d'incivilité, notamment dans le secteur du petit commerce qui se manifestait dans les rues. Et de souligner que ces ressortissants ne se préoccupaient guère de se rapprocher des services de l'immigration pour régulariser leur séjour* », selon le rapport de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale. Après la lecture du rapport de la commission Défense et sécurité, les préoccupations des

députés allaient, pour la plupart, dans le même sens. Chacun tentant de défendre ses intérêts tant sociaux qu'économiques. Certains députés ont profité de l'occasion pour faire état de la situation d'insécurité qui règne dans leur circonscription électorale, loin des grandes villes. D'autres, par contre, ont fait état du regain d'insécurité dans certains quartiers de Brazzaville. Pendant plus de deux heures de débats houleux, la plupart des députés n'ont pas jugé urgent l'examen de ce projet de loi. Au lieu d'examiner, les élus du peuple ont, en majorité, souhaité la poursuite de l'opération de police Mbata ya Bakolo, avant de procéder à l'ouverture des frontières.

Les députés ont cependant demandé d'avoir en leur possession les rapports de l'opération de police pour mieux examiner ladite convention. Vu l'importance de ce dossier, neuf députés sur 10 n'ont pas été d'accord pour valider, ce jour, ce projet de loi. Prenant la parole, le ministre de la Communication, chargé des Relations avec le parlement, Bienvenu Okiémy, représentant le ministre de l'Intérieur,

a tenté sous un ton impératif de convaincre les députés. Ce qui, bien évidemment, n'a pas plu à nombre d'entre eux. Pour faire passer la pilule amère, Alain Moka, Président du groupe parlementaire du Parti congolais du travail, est monté au créneau, tentant à son tour de convaincre plus d'un.

Il était 20 heures 30 minutes lorsque les députés ont adopté, malgré eux, le projet de loi portant ratification de la Convention signée par les présidents des deux rives, Denis Sassou N'Guesso et Joseph Kabila Kabangé, le 3 juin dernier. Hormis les suffrages exprimés, certains députés ont affiché clairement leur position en votant contre ce projet de loi. Ces derniers estiment que le texte soumis à leur appréciation n'était pas bien ficelé. Pour eux, Kinshasa devrait s'expliquer et présenter des excuses à Brazzaville au regard non seulement des propos diffamatoires à l'endroit du président de la République, des autorités politico-administratives et militaires, mais également des messages d'insultes à la République elle-même.

Josiane Mambou Loukoul

Port autonome de Pointe-Noire adopte son budget général Exercice 2015

Les travaux de la session budgétaire Exercice 2015 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire tenus le 19 décembre à Pointe-Noire sous la présidence de Séraphin Bhalat, conseiller du Chef de l'Etat, chef du département des Travaux publics et de l'aménagement du territoire ont été sanctionnés par l'adoption du budget général exercice 2015 de cette entité.

Le budget général exercice 2015 est arrêté en produits à la somme de 49 971 200 000 FCFA et en charges, à la somme de 43 823 300 000 FCFA soit un résultat prévisionnel bénéficiaire avant impôt de 6 142 900 000 FCFA.

Il se dégage de l'analyse de ce budget, une hausse de chiffre d'affaires prévisionnel de 11,15% par rapport aux projections au 31 décembre 2014, alors que les charges connaissent un accroissement de l'ordre de 11,44%, consécutivement à l'augmentation des activités portuaires, au maintien à niveau des infrastructures de base et au remboursement complet des emprunts extérieurs à partir de l'année 2015. S'agissant du résultat prévisionnel, celui-ci est en légère hausse de 5,65% par rapport à celui du budget exercice 2014. Edifié sur la situation générale du Port autonome de Pointe-Noire, le Conseil d'administration a apprécié les performances réalisées au cours des neufs premiers mois de l'année 2014, en dépit



Séraphin Bhalat, président du conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire

d'une conjoncture internationale incertaine. Ces résultats se concrétisent par plusieurs données d'exploitation, à savoir : la mise en œuvre effective du Programme d'investissements prioritaires (PIP) dont les principaux chantiers sont totalement terminés; la croissance des activités du port public matérialisée par la hausse du trafic marchandises qui devrait atteindre 9 600 000 tonnes en 2014 et 640 000 tonnes conteneurs équivalents vingt pieds (EVP). L'amélioration des cadences de manutention et l'augmentation de la taille des navires touchant le port, ce qui conforte le port de Pointe-Noire dans son rôle principal port de transbordement dans la sous région. La taille des navires devrait atteindre à court terme 7



Pascal Ngotene, Dg du Port autonome de Pointe-Noire

000 à 8000 EVP. Les cadences de manutention qui étaient de 7 EVP par heure en moyenne représentent actuellement 25 EVP par heure.

La hausse du chiffre d'affaires de 7,11% au 30 septembre 2014, ce résultat laisse augurer une réalisation en fin d'exercice de 46 250 000 FCFA contre 43 150 089 432 FCFA en 2013, soit une progression de 7,18%.

Au terme d'échanges de vues, le conseil d'administration a approuvé les rapports d'activités et de gestion ainsi que les états financiers intermédiaires au 30 Juin 2014 au port autonome de Pointe-Noire.

Plusieurs délibérations ont été prises par le conseil. Il s'agit de la délibération portant approbation : du rapport d'activités

au 30 Juin 2014 du port autonome de Pointe-Noire, du rapport de gestion au 30 Juin 2014 au PAPN, des états financiers au 30 Juin 2014, du budget exercice 2015. La délibération autorisant les études pour la construction d'un nouveau quai polyvalent au PAPN et celle portant approbation du budget exercice 2015 du Port autonome de Pointe-Noire sont les autres décisions prises par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration s'est réjoui de la qualité des débats ainsi que de la pertinence des contributions des administrateurs et des résultats auxquels ont abouti les travaux de la présente session budgétaire exercice 2015 du PAPN.

Signalons que le Port autonome de Pointe-Noire a, depuis le 13 octobre 2014 un nouveau directeur général en la personne de Pascal Ngotene qui, suite à sa nomination à la tête de cette entité a été félicité par le président du Conseil d'administration en ouvrant les travaux qui a, par ailleurs apprécié la régularité de la tenue des réunions du conseil qui témoigne du dynamisme de cette entité. Ce dynamisme est conforté par l'amélioration de ses performances qui font d'elle actuellement la principale plateforme portuaire du Golfe de Guinée, dont le rôle vise à redonner au Congo sa vocation de pays de transit, tel que décliné dans le projet de société du président de la République : le Chemin d'avenir.

SWITCH ON

À DE NOUVELLES
OPPORTUNITÉS



ENTREPRISE

DÉVELOPPER SA CLIENTÈLE
**STRATÉGIE
COMMERCIALE**

Vous venez de créer votre entreprise et vous souhaitez en un temps record acquérir le maximum de clients. Il vous faut avant tout lier votre activité aux besoins de cibles préalablement identifier.

Marketing et Technique de Communication - Finance comptabilité -

WWW.OPPORTUNITÉ&BUSINESS.COM

Océane Apigny



Connecte-toi au meilleur de l'Internet
3.75G et découvre un monde
d'opportunités.

Pour activer,
compose ***178#OK**



<https://www.facebook.com/airtelcongob>



@airtel_congob



airtel
internet

LE RÉSEAU INTELLIGENT QUE
VOTRE SMARTPHONE MÉRITE

**Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT**

Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).
Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES
Coût : 400 fca/mois*
* Plus coûts de navigation en cas échéant
www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

**En vente
à la Librairie**
«**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**»

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
DIRECTION GENERALE
DES COLLECTIVITES LOCALES
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
BRAZZAVILLE, NOVEMBRE 2012

Seule une TOYOTA va jusque là.

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com
Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com
BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

TOYOTA

BANGUI

Le conseil de Baba Laddé projette de saisir d'autres juridictions

Me Raymond Ndakala, membre du conseil de Baba Laddé a déclaré le vendredi dernier, dans une interview accordée au RJDH, qu'il compte saisir d'autres juridictions sur le dossier de ce chef de la rébellion tchadienne. Selon Me Raymond Ndakala, les faits reprochés à son client Baba Laddé ne relèvent pas de la compétence de la justice centrafricaine. C'est pour cette raison que le conseil compte saisir d'autres juridictions dont il n'a pas donné le nom.

« Les faits qui sont reprochés à notre client sont assez graves. Il lui est reproché des crimes de guerre et crimes contre l'humanité. On se pose aujourd'hui la question de savoir si la justice centrafricaine peut juger Baba Laddé accusés de ces genres de faits ? En ce qui nous concerne, quand nous serons saisis des chefs d'accusation, nous saisissons d'autres juridictions. Il faut savoir qu'il s'agit d'un sujet tcha-

dien, membre de la CEMAC ». « Pour le moment, le conseil de Baba Laddé ne souhaite pas se prononcer sur la procédure parce que nous ne sommes pas encore entrés en possession du dossier pour savoir ce qui est reproché à notre client », a-t-il précisé.

Le procureur de la République, Ghislain Gurezenguet a confié au RJDH, dans une interview qu'après l'expiration du délai de garde-à-vue, le parquet a requis l'ouverture d'une information judiciaire. Comme pour répondre au conseil de Baba Laddé, le procureur a affirmé que l'objectif de cette procédure est d'arriver à l'organisation d'un procès en Centrafrique. « À l'heure actuelle, c'est la justice centrafricaine qui s'est saisie du dossier. Il est question de tenir à la fin de la procédure ce procès car Baba Laddé a commis de graves crimes en Centrafrique, précisément dans

le nord du pays où il était à la tête d'une rébellion. La justice centrafricaine est donc compétente ».

Abdel Kader Baba Laddé a été arrêté le 8 décembre dernier entre les villes de Batangafo et Kabo. Ce dernier a fui son pays le Tchad pour des raisons de sécurité. C'est la deuxième fois qu'il soit arrêté en terre centrafricaine. La première fois, c'était en 2010. Il s'est rendu aux forces internationales dans la ville d'Yppi, transféré à Bangui et extradé au Tchad en faveur d'un accord entre les gouvernements centrafricain et tchadien. De retour dans son pays, le chef de la rébellion de FPR a été nommé chargé de missions à la primature puis préfet de la ville de Grande Sido, une région frontalière avec la République Centrafricaine. Il a fui son pays pour se retrouver en Centrafrique après avoir été démis de ses fonctions de préfet par le président tchadien.

Les leaders jeunes de la plateforme religieuse appellent au retour des réfugiés centrafricains

Lors d'un échange avec le RJDH, Belfort Gbakonpe, président de la plateforme religieuse des jeunes a déclaré que sa structure a fait le tour des acteurs et décideurs pour discuter du retour des réfugiés centrafricains. Cet appel, selon ce dernier, est motivé par la souffrance qu'endurent les Centrafricains à l'étranger.

« Comment préparer le retour des réfugiés », c'est l'idée autour de laquelle travaille la plateforme religieuse des jeunes. Cette organisation dit militer pour le retour des réfugiés centrafricains. Belfort Gbakonpe, a déclaré au RJDH qu'une campagne de plaidoyer en faveur du retour des réfugiés centrafricains dans leur pays se tient en ce moment. « Notre objectif à l'heure actuelle est de mobiliser les énergies sur

la question du retour des réfugiés centrafricains. Depuis deux semaines, nous avons fait des plaidoyers auprès des belligérants, des acteurs politiques, ceux de la société civile et les décideurs actuels ainsi que des personnalités neutres. Nous avons discuté avec toutes ces entités de la question du retour des réfugiés centrafricains ».

Le président de la plateforme religieuse des jeunes a déclaré que la question de la sécurité a été au cœur de leur rencontre avec les autorités. « C'est au gouvernement de faciliter le retour des réfugiés. Nous avons rappelé aux membres du gouvernement, l'urgence de restaurer la sécurité parce que c'est elle seule qui va faciliter le retour des réfugiés ». Belfort Gbakonpe a reconnu que les réponses des membres du gouvernement ne sont pas, toute-

fois, rassurantes sur la question ; il a appelé à une mobilisation des jeunes. « Nous avons rencontré quelques ministres. Je dois reconnaître que les choses tardent du côté du gouvernement. Mais nous appelons à la mobilisation de la jeunesse pour créer les conditions du retour de la sécurité afin de faciliter le retour des réfugiés ».

La motivation de la plateforme, selon son président est la souffrance endurée par les réfugiés centrafricains à l'étranger. La plateforme religieuse des jeunes a commencé le plaidoyer auprès des autorités et des belligérants depuis le 11 décembre dernier. Le mois dernier, la plateforme religieuse des jeunes a effectué des missions au Tchad et au Cameroun pour faire le constat de la réalité des réfugiés centrafricains dans ces deux pays.

KABO

Présence de braconniers signalée

La présence de braconniers, a été signalée depuis cinq jours dans la localité de Kabo, ville située dans le nord de la Centrafrique. Un fait qui inquiète la population. Toutefois, ces étrangers n'ont pas encore commis d'exactions, selon les témoins joints par le RJDH.

Selon des sources concordantes, ces braconniers seraient venus à Kabo pour réclamer de mains des ex-Seleka, de l'argent, des bœufs et autres ressources qu'ils auraient prêtés aux hommes de Michel Djotodia, pendant leur invasion en 2013.

Ces hommes armés seraient au moins au nombre de quatre-vingts à faire leur apparition dans la ville. Certains parlent la langue arabe, d'autres parlent anglais.

Même si leur entrée dans la ville de Kabo s'était déroulée dans un plus grand calme, cela n'a pas empêché la population de prendre du recul. « Ils sont vraiment nombreux, ces braconniers depuis quelques jours à Kabo. Ils achètent souvent des produits de première nécessité ; du sel, du maïs et du manioc. Ils se promènent avec leurs armes librement. Nous sommes vraiment enva-

his, les ex-Séléka d'un côté, les Peulhs armés et maintenant les braconniers de l'autre. Un jour, vous apprendrez que Kabo est en feu », a dit un natif de la localité, joint au téléphone par le RJDH.

Contacté par le RJDH, le maire de Kabo a confirmé ces informations, mais se dit impuissant face à cette situation. « Ce n'est pas aujourd'hui que la ville de Kabo vit dans la terreur. Nous avons contacté la Minusca, mais nos cris d'alarme sont restés sans suite. Nous sommes obligés pour le moment d'en parler aux ex-Seleka parce que, nous sommes abandonnés à nous-mêmes », a expliqué Abdel Atif, maire de la ville de Kabo.

Le RJDH a tenté sans succès de joindre la Minusca à propos de cette situation. Entre-temps, au début de ce mois de décembre, la Minusca devait déployer ces forces à Kabo, selon une source onusienne.

Depuis que la région est contrôlée par les ex-Seleka et que la plupart des autorités ont quitté Kabo, la région est très vulnérable et la population se dit toujours abandonnée à elle-même.

BAORO

La restauration de l'autorité communale, un moyen pour résoudre la crise

« Bâtir un noyau de Paix à partir des chefs des villages et des quartiers » est le thème d'une formation à l'intention des autorités communales dans la sous-préfecture de Baoro. Une initiative lancée par l'ONG Femme Action et Développement en Centrafrique (FADEC). Selon les organisateurs cette activité concerne plus de 20 villages situés dans la Nana-Mambéré (ouest).

Le conseiller juridique Satto Santos Dominique, faisant partie des initiateurs de cette activité, a fait savoir que suite à l'effondrement de l'Etat, dû aux multiples combats, les méthodes traditionnelles de résolution de conflits ont changé. D'où la nécessité de former les leaders communautaires sur la protection des populations vulnérables et à la cohésion sociale.

Au cours de cette formation dont l'approche était participative, quelques outils de sensibilisation ont été conçus ainsi que des messages allant dans le sens du vivre ensemble. Cette série de formation avait eu lieu à Baoro et à Doaka – koursou, des localités situées dans la préfecture de la Nana Mambéré du 16 au 20 décembre 2014. « L'approche participative de cette formation avait pour but de faire adhérer les autorités locales et les notables à la recherche des causes de la guerre et de la crise actuelle », a-t-il dit.

« Les noyaux de paix que nous voulons créer, c'est juste pour qu'il y ait l'autorité de la chefferie dans chaque ville et quartier, pour que nos chefs qui sont des leaders communautaires trouvent leur place d'autrefois et puissent comprendre l'enjeu de ce que nous sommes en train de vivre », a déclaré Satto Santos.

En Janvier 2015, l'ONG FADEC va lancer une campagne de sensibilisation de proximité avec la mise en place dans 20 villages de Baoro et de Doaka-Kpoirsou. Cette activité menée par l'ONG FADEC sous financement du NDI (National Democratic Institute).

BANGASSOU

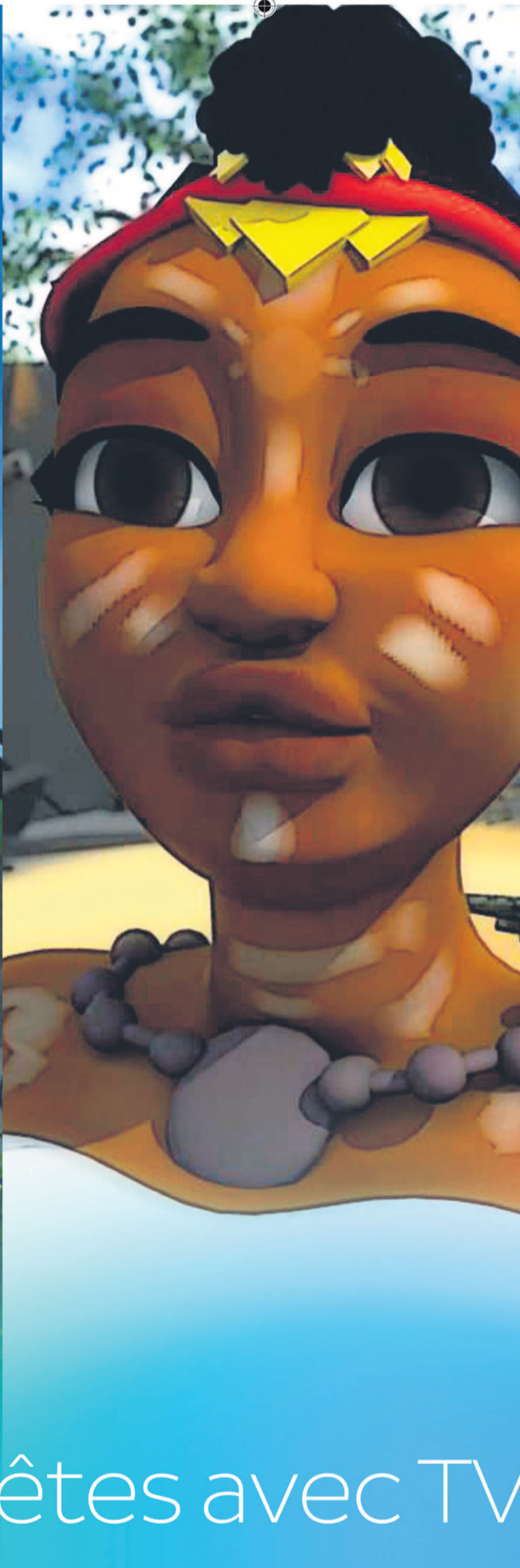
Un don de fournitures scolaires aux enfants du 3^e arrondissement

L'ONG nationale Prospérité, a fait don de fournitures scolaires au centre d'alphabétisation, situé dans le 3^e arrondissement de la ville de Bangassou (sud-est), le 24 décembre. Le but de cette action humanitaire est d'aider cette structure scolaire dans la lutte contre l'analphabétisme.

« Nous avons fait don des matériels scolaires aux parents des enfants les plus démunis. Cette action entre dans le programme de la lutte contre la pauvreté dans la ville et ses périphéries », a expliqué Victor Kongo, responsable de cette structure.

Pour Martial Siolo, responsable du centre, cette action humanitaire est un appui au centre afin de poursuivre les activités scolaires. « Nous prouvons notre gratitude envers l'ONG Prospérité, qui nous a aidés en fournitures scolaires. C'est une réponse à l'une de nos attentes vers les bienfaiteurs », a affirmé ce responsable. Ce don a été composé de cahiers, de crayons, de registres d'appel, d'ardoises, entre autres.

L'ONG nationale Prospérité œuvre auprès de la population, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisation et la sous-alimentation dans la ville de Bangassou.



Bonnes Fêtes avec TV5MONDE

28 décembre à 22h
5 janvier à 14h20
"LA REINE SOLEIL"

29 décembre à 14h20
"POKOU PRINCESSE
ASHANTI"

31 décembre à 14h20
"ERNEST
ET CÉLESTINE"

Credits photos: Africatoon / Côté Ouest Audiovisuel - Belgian Productions / Aizo Productions / France 3 Culture / Le Figaro Film / AFP / Côté Ouest / Les Animaux / Myjet Movies / La Pict / Pictus Productions / 21000 Canal / France 3 Cinema / FRB

TV5MONDE

www.tv5monde.com

CHRONIQUE

Pour 2015

Quoi que nous rêvions tous d'entreprendre, la nouvelle année qui s'annonce sous de bons auspices devrait nous permettre de commencer avec « *L'audace qui a du génie, du pouvoir, de la magie...* » Comme le dit si profondément, Johann Wolfgang Van Goethe.

Nous joignons ainsi nos voix à toutes celles des personnes qui s'expriment à travers notre quotidien d'informations désormais incontournable, nous avons cité « *Les Dépêches de Brazzaville* » pour souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et un 2015 riche en expériences et aventures constructives !

Nous nous permettons ainsi de vous remercier en vous offrant nos meilleurs vœux pour 2015 car vous nous avez toujours été aimables et secourables, nous restons fiers de votre confiance et prenons donc l'engagement de demeurer à votre disposition.

Nous formulons le vœu qu'ensemble, chacun dans sa sphère de compétence, nous réussissons 2015 en améliorant la qualité, en améliorant la réactivité, en améliorant l'écoute, des objectifs pour ce nouvel an que nous vous souhaitons plein de bonnes surprises. « Dans la course à la qualité, il n'y a pas de ligne d'arrivée. » dit David Kearns, aussi nous désirons vous remercier pour votre confiance, et vous souhaiter réussite, progrès, et enthousiasme.

Que, pour vous, vos familles, vos collègues et collaborateurs, cette année soit synonyme de réussite personnelle et professionnelle dans tous vos projets.

Que vous souhaiter de plus ?

Eh bien ! Mille bonne choses encore : bonheur, santé, espérance, paix, joie et tant d'autres choses...

Que l'An 2015 soit prospère et doux et que le soleil brille toute l'année ! Pour vous et pour ceux qui vous sont chers, que la sérénité et la réussite professionnelle vous accompagnent.

Et, puissiez-vous faire le plein d'énergie, de prospérité et de réussite tandis que nous, nous maintiendrons toujours notre enthousiasme à vous satisfaire, à vous apporter la meilleure qualité de service possible.

Puissiez-vous nous conserver toute votre confiance pour la nouvelle année ! C'est notre objectif premier. Que cette année 2015 soit énergique et porteuse d'espoir, qu'ensemble nous puissions contrarier les mauvaises prédictions de crise et de stagnation, et profiter de notre force et de notre courage pour maintenir et pousser de l'avant notre société.

À l'aube de 2015, souhaitons de nouveau santé et bonheur à partager avec ceux qui nous sont chers, abondance de satisfactions personnelles et professionnelles. Puissions-nous, ensemble, concrétiser de nombreux et beaux projets pour notre société. Innovons ! Choisissons ! Que la nouvelle année soit source de vie et d'espérance, que le dynamisme l'innovation, la prospérité, la longévité et la passion demeurent devant nos portes et tout cela dans la meilleure ambiance qui soit. Et surtout, de l'amour et encore de l'amour, autour de vous et partout, durant toute l'année.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

INTÉGRATION

La BEAC tend vers la mise en place d'un marché des titres négociables

Douala, la capitale économique du Cameroun, a abrité, le 18 décembre, la dernière session 2014 du comité de Politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC). Un cadre législatif portant sur la mise en place d'un marché des titres négociables dans la sous-région-Cémac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Centrale) a été adopté.

Reste qu'il soit approuvé par le Conseil des ministres de l'Union monétaire d'Afrique centrale (Umac) et sa validation par les chefs d'Etat de l'espace Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Grâce à ce nouveau cadre juridique, la BEAC ambitionne l'élargissement de son assiette de financements au sein des économies des pays membres de la CEMAC.

En effet, le gouverneur de la

BEAC, Lucas Abaga Nchama a indiqué qu'avec le futur marché des titres négociables, « *les grandes entreprises, les banques, les trésors publics nationaux et les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, fonds de pension...)* pourront se prêter de l'argent en toute sécurité ».

Ce cadre juridique intervient au moment où la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) met en place le processus de dématérialisation des titres dans CEMAC, en vue de favoriser la circulation des titres entre investisseurs et ouvrir des fonds aux entreprises privées.

Cependant nombreux sont les défis à relever. Par exemple la capacité d'être au-dessus des deux marchés financiers de la sous-région - la Banque des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) et la Douala-Stock-Exchange (DSE), en concurrence

sauvage au détriment d'un marché boursier unifié et solide ; ou la catégorisation des titres à admettre sur le marché, tenant compte qu'à côté d'une démarche solidaire, celle de la BVMAC, il y a un désir de la DSE de faire cavalier seul dans le chemin de la dématérialisation dans la même sous-région (moins de 50 millions d'habitants).

Ces étapes franchies, reste la mise en œuvre efficace du cadre juridique. De nombreuses banques de la sous-région offrent déjà des services de conservation, or la gestion des titres dématérialisés appelle à des compétences particulières, que peu d'établissements financiers sont prêts ou aptes à se doter. À l'initiative de la BEAC, des rencontres auront lieu entre et avec des acteurs du processus, en vue de favoriser l'appropriation des instruments juridiques.

Noël Ndong

COOPÉRATION CULTURELLE

Les relations bilatérales entre le Congo et la Russie au beau fixe

Le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a eu des échanges avec Valery Mikhaylov, ambassadeur de Russie au Congo. Au nombre des sujets abordés le 23 décembre figure la coopération culturelle entre les deux pays.

Pour le diplomate russe, le Congo reste un partenaire fiable sur le continent africain. Ce fut aussi l'occasion

avons discuté concrètement de la coopération, dans le domaine de la culture et des arts, entre la Russie et la République du Congo. Nous avons aussi parlé de l'opportunité de renforcer les capacités d'industries culturelles et la formation des jeunes congolais qui devraient aller étudier en Russie », a déclaré l'ambassadeur Valery Mikhaylov.

Il a aussi évoqué au cours de cet

de la musique avait participé au FESPAM», a indiqué l'ambassadeur de la fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov qui a aussi profité de l'occasion pour inviter le ministre, Jean Claude Gakosso, d'aller honorer ensemble la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale qui sera célébrée au mois de mai prochain en Russie. « Chaque année, la Russie célèbre la victoire des alliés



Le diplomate Valery Mikhaylov recevant une œuvre d'art des mains de Jean-Claude Gakosso

pour les deux personnalités de raffermir les relations d'amitié et de coopération existant entre leurs deux pays, en particulier dans le domaine de la culture et des arts. Ces deux hommes ont également échangé sur les domaines à privilégier pour approfondir davantage la coopération. « Nous

entretien la participation des artistes russes au Festival panafricain des musiques (Fespam) qui pointe à l'horizon. « Une équipe des artistes prendront part à la dixième édition du FESPAM en 2015. L'année dernière un de nos experts évoluant dans le domaine

dans la Seconde guerre mondiale. La date du 9 mai donne chaque année lieu à une parade militaire sur la Place Rouge, lors de laquelle Moscou affiche sa puissance militaire », a fait savoir le diplomate russe.

Rosalie Bindika

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Joseph Kabila veut le travail en équipe

Président le 22 décembre le premier conseil des ministres, le chef de l'État a invité tous les membres du gouvernement à « s'assumer pleinement pour relever les défis qui assaillent la Nation ».

« Dans ce gouvernement, il n'y aura pas des membres de la majorité, de l'opposition ou de la société civile. Il n'y a que des membres du gouvernement de travail ». C'est en ces termes que Joseph Kabila s'est adressé aux nouveaux membres du gouvernement de cohésion nationale lors de la brève réunion de prise de contact qui a eu lieu le 22 décembre à la Cité de l'Union africaine. Au cours de cette première réunion extraordinaire du Conseil des ministres du

Gouvernement de cohésion nationale, issu de l'ordonnance N° 14/078 du 07 décembre 2014, la communication du chef de l'État était l'unique point à l'ordre du jour. Le président de la République a insisté par la suite sur l'obligation qui incombe à tous les membres de l'exécutif de s'affranchir des singularismes pour l'efficacité que requiert le travail en équipe. Sur la même lancée, il a annoncé la tenue d'ici le mois de janvier 2015 d'un séminaire gouvernemental au cours duquel les orientations à suivre par chaque membre du gouvernement de cohésion nationale seront tracées. Saisissant de l'opportunité, il en a profité pour exhorter les uns et les autres à cultiver le sens de responsabilité en prenant

conscience de la gravité des enjeux de l'heure. Il a invité tous les membres du gouvernement à « s'assumer pleinement pour relever les défis qui assaillent la Nation et qui exigent que tous les membres du gouvernement se mettent au travail sans perdre du temps et fassent preuve de la même détermination ». D'après le compte rendu fait par le ministre de la Communication et Médias et porte-parole du gouvernement, chaque membre du gouvernement a décliné ses identités et fonctions en guise de présentation à la demande du Premier ministre qui les a tous félicités pour leur nomination dans le nouvel exécutif de la République démocratique du Congo.

Alain Diasso

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La mise en garde de Moïse Katumbi

De retour à Lubumbashi le 23 décembre après trois mois d'absence pour cause d'hospitalisation à Londres, le gouverneur du Katanga a sorti, devant une foule immense, sa parole des penultims dans un climat de spéculations de tous genres au sujet de son ambition de postuler à la présidentielle de 2016.

Le discours tenu par Moïse Katumbi à la Place Moïse-Tshombe le 23 décembre devant une foule immense agglutinée à ses pieds, juste quelques heures après sa descente d'avion, continue de faire jaser dans l'opinion. La parole de penalty évoquée par le président du TP Mazembe, un féru du sport-roi, est décryptée dans les milieux intéressés comme une mise en garde contre toute tentative de révision constitutionnelle censée déboucher sur un troisième mandat de Joseph Kabila.

Dans un langage codé, le gouverneur du Katanga avait fait allusion au risque d'implosion auquel peut donner lieu un arbitrage partiel au bénéfice d'une équipe que l'on gratifierait de deux penultims fort discutables au grand dam du club adverse. Un troisième supplémentaire au cours du match en faveur de la même équipe pourrait gâcher la fête et donner lieu à des échauffourées difficilement maîtrisables. Les supporters du club défavorisé pourront de ce fait exprimer leur mécontentement de la pire des manières.

Cette parole a vite été transposée, par les esprits avertis, sur le terrain politique. Sans citer un seul instant le nom de l'autorité morale de la majorité présidentielle, Moïse Katumbi aurait, de l'avis d'une certaine opinion, relayé un ressentiment longtemps contenu des Katangais présentés comme des antirévissionnistes. Sans l'avoir



Moïse Katumbi

dit en des termes clairs, d'aucuns pensent que le gouverneur n'est pas disposé à cautionner un mandat supplémentaire de Joseph Kabila et en appelle au respect strict de la Constitution qui le lui interdit. Moïse Katumbi est-il partant pour la course à la présidentielle de 2016 ? En tout cas, ses propos teintés de nombreux sous-entendus permettent de le croire au regard surtout de l'envergure nationale aujourd'hui atteinte par le gouverneur du Katanga qui compte autant d'adeptes dans son fief naturel qu'ailleurs à travers le pays. À présent qu'il vient de se placer dans une position inconfortable en se prononçant indirectement contre un troisième mandat de Joseph Kabila, Moïse Katumbi sait qu'il n'a plus sa place au sein de la majorité présidentielle où déjà, avant son départ pour Londres, son capital confiance vis-à-vis de l'autorité morale était en souffrance. Ses détracteurs avaient tout fait pour le mettre en disgrâce en propageant des rumeurs sur un prétendu exil forcé ou encore sur un deal qu'il aurait passé avec son frère aîné Katebe Ka-

toto dans le sens de compromettre tout projet de modification de la Constitution.

Face à toutes les spéculations qui entourent son avenir politique, l'intéressé est appelé à se prononcer explicitement sur ses vraies ambitions par rapport à 2016. Il devra prendre ses responsabilités en déclarant officiellement sa rupture officielle avec la majorité présidentielle pour rallier l'opposition si

besoin s'en fait. De toute façon, fait-on savoir dans les cercles politiques proches de la majorité, il s'est auto-exclu en prenant une position contraire à celle défendue par son regroupement politique. S'il continue malgré tout à se prévaloir de sa qualité de membre de la majorité, celle-ci ne manquera pas de le pousser vers la porte de sortie, indique-t-on. Toutefois, dans les milieux proches de l'intéressé, l'on continue de soutenir qu'il demeure et reste loyal envers Joseph Kabila qui lui avait octroyé un entretien de réconfort peu avant le voyage de Londres. Aussi curieux que cela puisse paraître, Moïse Katumbi continue de soutenir la vision de modernisation et de reconstruction du chef de l'État qu'il a toujours porté en estime. Seule compte pour lui, sa modeste contribution à l'effort commun de reconstruction nationale, tâche à laquelle il s'adonne depuis son installation à la tête de la province cuprifère en 2007, explique-t-on dans son entourage.

Alain Diasso

SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

La loi électorale et la mise en place de nouvelles provinces au menu

Dans l'ordre du jour de la nouvelle session figurent deux principales matières à traiter. Il s'agit, d'une part, du projet de loi portant modification de la loi électorale et, d'autre part, de celui portant mise en place de nouvelles provinces.

Les députés et sénateurs se sont à nouveau retrouvés le 27 décembre autour de leurs bureaux respectifs en ouverture de la session extraordinaire. Cette dernière est présentée comme de tous les enjeux au regard des points inscrits à son ordre du jour. L'on croit savoir qu'à la lumière de cette présente session convoquée du 27 décembre au 26 janvier 2015, plusieurs textes en souffrance relatifs notamment à la décentralisation seront examinés et adoptés. En effet, quelques projets de loi sont en cours de traitement dans les deux chambres législatives et l'occasion est donnée de leur insuffler une dynamique nouvelle dans le sens de hâter le processus de leur promulgation. Il s'agit, entre autres, de la loi portant création de la Caisse nationale de péréquation qui a pour vocation de marquer la solidarité entre provinces et affirmer les relations entre le pouvoir central et les provinces, mais aussi de la loi sur la Fonction publique nationale, provinciale et locale.

À ces trois projets de loi, il y a lieu d'ajouter le projet de loi organique portant fixation des limites des nouvelles provinces (de dix à vingt-cinq) et celles de la ville de Kinshasa, et la loi portant programmation des modalités d'installation de ces provinces. Avec l'adoption et la promulgation de ces quelques lois essentielles, la voie sera largement ouverte pour l'application effective de la retenue de 40 % des recettes à caractère national par les provinces. En outre, la mise en œuvre de la nomenclature des impôts, droits, taxes et redevances des provinces et des entités territoriales décentralisées ainsi que leurs modal-

tés de répartition s'en trouvera facilitée. Entre-temps, des sons discordants se font déjà entendre quant à l'installation de vingt-six nouvelles provinces avec leurs nouveaux chefs-lieux dont certains sont carrément contestés. Des chaudes empoignades en perspective autour du projet de loi portant découpage territorial. L'autre sujet qui soulèvera certainement des vagues au cours de la présente session, c'est précisément celui ayant trait à la modification de la loi électorale d'autant plus que l'opposition parlementaire soupçonne la majorité de vouloir introduire des dispositions anticonstitutionnelles dans ledit projet de loi. Après que le député Delly Sessanga a retiré son projet de loi électorale, la voie est balisée pour que le projet de loi gouvernementale soit examiné pour compenser le vide ainsi créé. En fait, dans l'entendement de l'opposition, la majorité caresserait l'idée de faire adopter une nouvelle loi électorale avec des nouvelles dispositions non conformes à la Constitution sous prétexte d'en améliorer le contenu. Une démarche que dénonce l'opposition qui exige à ce que les prochaines élections ne soient organisées que sur la base de l'ancienne loi électorale. Les députés de l'opposition qui avaient promis de boycotter toutes les plénières relatives à l'examen des projets de lois électorales attendent le bureau de l'Assemblée au tournant, prêts à découdre avec lui sur cette question cruciale dont le traitement risque de faire des vagues.

Les débats, comme l'on peut s'en rendre compte, seront très houleux. Car, au-delà de tout, la Cénî attend que des options claires soient levées par rapport à sa feuille de route électorale notamment quant au mode de scrutin des députés provinciaux afin d'élaborer son calendrier électoral global tel qu'exigé par la communauté internationale.

A.D.

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

Pas d'emballlement des indicateurs macro-économiques

La tendance à la stabilité de ces paramètres fondamentaux reste soutenue au cours de la dernière semaine de l'exercice 2014, avec un taux de croissance maintenu à 8,9% sur base des réalisations à fin septembre.

Pour l'essentiel des indicateurs macro-économiques, il faut savoir que le gouvernement prévoit un taux d'inflation de 0,014%. Pour la fin d'année, ce taux va se situer certainement autour 1,034% contre un objectif de 3,7%. Le marché de change a affiché au 19 décembre une série de dépréciations des segments interbancaires et parallèles tout en restant globalement stable. Quant aux réserves, elles sont passées à un peu plus de 1,7 million de dollars américains, représentant l'équivalent de 7,9 semaines d'importations. Enfin, le comte général du trésor affiche un déficit de 196 milliards de francs congolais. c'est le résultat des recettes de 157,8 milliards de francs congolais, représentant 41% des prévisions, pour des dépenses de l'ordre de 354,6 milliards de francs congolais, soit 86% des prévisions. Toutefois, les services mobilisateurs des recettes estiment que ce déficit devrait vraisemblablement se résorber sensiblement d'ici à la fin de l'exercice mensuel.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Les magistrats suspendent leur grève

La décision est prise après une rencontre entre leurs différents syndicats et le nouveau ministre en charge du secteur, Alexis Thambwe Mwamba.



Des magistrats lors d'une manifestation devant la primature/Photo John Bompengo-RO

Selon le porte-parole des corporations syndicales des magistrats, le ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Thambwe Mwamba, a promis de soumettre les revendications des magistrats au prochain conseil des ministres. Par ailleurs, les magistrats, qui ont décidé le 24 décembre de la suspension de leur mouvement de grève débuté il y a près de deux mois (depuis le 3 novembre), ont noté l'engagement ferme pris par le ministre de faire inscrire en urgence la question des rémunérations au conseil des ministres après discussion en commission interministérielle justice, finance et budget. Il est rappelé qu'en novembre, les magistrats, accompagnés par leurs différentes corporations syndicales, avaient décrété une grève illimitée. Dans leurs revendications, ils réclamaient notamment le paiement de mille six cents dollars américains comme salaire de base d'un magistrat tel qu'annoncé par le chef de l'État en septembre 2011.

Les magistrats ont, par conséquent été invités au calme et à entrer en contact avec leurs syndicats respectifs pour la reprise effective du travail.

Un plaidoyer entendu

Cette décision, souligne-t-on, va permettre le traitement des dossiers restés en suspens tel qu'il a été déploré par certaines organisations de défense des droits de l'Homme dont l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui, dans une lettre adressée le 8 novembre au Premier ministre, avait sollicité du chef du gouvernement l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des magistrats. « *Le gouvernement qui a la responsabilité première de garantir le fonctionnement adéquat des institutions ou organismes, et de veiller à ce que tous les citoyens jouissent de leurs droits fondamentaux sans aucune discrimination, ne devrait pas laisser la situation pourrir sur le terrain, comme c'est le cas depuis quatre jours, sans prendre l'initiative de convoquer un dialogue social. À ce jour, plusieurs détentions préventives sont devenues irrégulières et les dossiers qui requièrent un traitement urgent ne les sont pas à Kinshasa comme dans certaines provinces à cause de la grève* », avait écrit en son temps le président de l'Acaj, Mè Georges Kapiamba, dans ce plaidoyer mené auprès du gouvernement. Dans l'amélioration des conditions socioprofessionnelles, Acaj entendait précisément, en effet, la régularisation définitive de la rémunération des magistrats qui prend en compte notamment les frais de transport aller-retour au service, logement, soins de santé y compris de leurs conjointes et enfants, et de congé.

Pour y parvenir, et ce, au vu du niveau moins important du budget de l'État, et surtout en application du principe de l'égalité en droits et en obligations, l'Acaj a vivement recommandé au Premier ministre « *la suppression des écarts énormes qui subsistent actuellement dans les traitements alloués aux membres et le fonctionnement de trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) d'une part, et de respecter d'autre part le principe constitutionnel de l'autonomie financière et de gestion quotidienne de la dotation du pouvoir judiciaire à l'instar de deux autres pouvoirs* ». « *Il n'est pas normal qu'un magistrat, membre d'un de trois pouvoirs, touche moins que ceux des deux autres pouvoirs, et plus pire encore qu'un conseiller des cabinets ministériels!* », a fait constater cette ONG.

Pour l'Acaj, cette situation constituait non seulement une discrimination prohibée par la Constitution, mais surtout une atteinte grave à l'équilibre établi par le principe de séparation de trois pouvoirs. « *Le respect de ce principe, dans toutes ses facettes, garantit un fonctionnement harmonieux des institutions ainsi que le respect des droits fondamentaux des populations dans une société démocratique* », a noté cette ONG.

Cependant, l'Acaj s'est également dite consciente que les responsables des cours et tribunaux et leurs offices devraient aussi fournir des efforts considérables afin de mettre fin au coulage des recettes générées par l'administration de la justice, d'une part, et aider le gouvernement à recouvrer dans le meilleur délai les créances notamment fiscales et douanières dues à l'État d'autre part afin de permettre au gouvernement d'avoir les moyens financiers de sa politique d'investissement.

Lucien Dianzenza

NEW-YORK FORUM AFRICA 2015

L'énergie au cœur des discussions

La quatrième édition de cet événement se déroulera du 29 au 31 mai 2015 à Libreville au Gabon sur le thème « Investir dans l'énergie du continent ».

Plus de 1500 leaders du monde économique et politique sont attendus à Libreville. Cette édition, soulignent les organisateurs, sera axée sur le nouveau dynamisme du continent, ses opportunités en matière d'économie, d'investissements, de création d'emploi, d'éducation et d'innovation pour définir une feuille de route. Ainsi, indique-t-on, les tables rondes, séances et ateliers sectoriels

permettront aux participants d'identifier des pistes d'action concrètes pour un investissement durable et efficace dans l'énergie du continent. Quelles réformes sont efficaces ? Quelles stratégies pour la diversification de l'économie ? Comment accompagner la transformation des secteurs à forte expansion – transports, télécommunications, services financiers, tourisme... ? Autant de questions auxquelles tenteront de répondre les participants au NYFA 2015.

Par ailleurs, fait-on savoir, la Marketplace du NYFA2015, espace de rencontre des acteurs du monde économique et politique pour développer des partenariats et échanger sur des opportunités, accueillera cette année le village de l'Innovation. À cette occasion, des start-up africaines, porteuses d'une innovation à même d'apporter un changement

significatif y présenteront leur projet. Le forum, apprend-on, accueillera également la seconde édition de l'African Citizen Summit qui portera sur la création d'emploi et l'entre-



Vue d'une précédente édition

preneuriat en Afrique.

Le NYFA 2015 se tiendra au lendemain de la Climate South Initiative (CSI), qui sera organisée les 28 et 29 mai à Libreville, pour définir le rôle des pays du Sud dans la lutte contre le réchauffement climatique et de trouver des solutions concrètes pour préparer la COP21 prévue à Paris pour décembre 2015.

Le New York Forum Africa, créé et organisé par le français Richard Attias, se donne pour mission de consolider le lien entre croissance économique et création d'emplois, d'attirer l'attention sur la contribution des villes au dynamisme et à l'innovation, les défis à relever par les dirigeants d'entreprise dans un climat de volatilité et d'incertitude, et les opportunités nées de la croissance des économies émergentes.

Patrick Kianimi

VOIX DES SANS-VOIX

L'ONG prône le respect des droits reconnus à l'opposition politique

La structure se dit contre la répression sanglante, à Kinshasa, de la marche pacifique de l'Union des républicains (UR).

Dans une réaction, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) s'est dite vivement indignée et préoccupée par la répression brutale et sanglante, le 23 décembre, des militants du parti politique dénommé UR, au cours d'une marche pacifique qui devait partir de la place Terminus, à Kingasani ya Suka, commune de Kimbasenke sur le boulevard Lumumba, jusqu'à la présidence de la République, à Kinshasa/Gombe. Les organisateurs de cette activité ont prévu, selon l'ONG, de déposer un mémorandum exigeant la tenue du dialogue politique prévu par l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies. La VSV a dénoncé « *avec la dernière énergie ces actes de barbarie et le non-respect des valeurs démocratiques susceptibles de fragiliser davantage la jeune démocratie congolaise et de mettre en péril tous les efforts visant à la cohésion nationale* ». Cette ONG a, en définitive, invité le gouvernement congolais à libérer immédiatement et sans conditions toutes les personnes arrêtées arbitrairement et à prendre en charge les soins médicaux adéquats en faveur du président national de l'UR, Norbert Luyeye, ainsi que d'autres militants blessés.

L'organisation, qui souligne la conformité de l'expression démocratique de cette manifestation, a également exhorté le gouvernement à faire restituer tous les effets personnels ex-

torqués lors de cette action, d'interpeller tous les policiers et agents commis à cette opération de répression pour qu'ils répondent de leurs actes devant la justice et de mettre un terme à la pratique de la répression sanglante des manifestations pacifiques dans le pays.

La VSV a noté que tôt dans la matinée du jour de la marche, des agents de la Police nationale congolaise (PNC) avaient quadrillé tout le périmètre où était prévu le rassemblement des militants de l'UR et le long du parcours sur le boulevard Lumumba, alors que les manifestants éparpillés attendaient l'arrivée du président national de leur parti, Norbert Luyeye, pour donner le signal du départ. À son arrivée, a noté l'ONG, juste après avoir lancé le signal, des agents de la PNC dont certains vêtus en tee-shirts de la Garde républicaine (GR) se sont rués sur lui en le frappant sans ménagement comme un malfaiteur. « *La victime est humiliée, blessée grièvement par baïonnette à la tête par un agent en civil portant le tee-shirt de la GR avant d'être traînée par terre* », a expliqué la VSV, qui a noté que d'autres militants de l'UR ont également été passés à tabac et maîtrisés par ces agents. Pour la VSV, pendant la chasse à l'homme, de coups de feu et de jets de grenade à gaz lacrymogène ont été utilisés par des éléments de la police, blessant plusieurs manifestants. Norbert Luyeye et François Makinisi, président fédéral de l'UR, ainsi que d'autres victimes arrêtées ont été conduits dans les locaux de la PNC.

L.D.

FORMATION

L'ONG Moseka pour un meilleur encadrement des enfants de militaires

D'ici à janvier, sur l'initiative de Noëlla Budjamabe, sera érigé un centre pour encadrer, au nom de l'ONG située au Camp Kokolo, des jeunes âgés de 15 ans et plus dans l'objectif de les initier à divers métiers, question de les rendre autonomes et de leur assurer de meilleures conditions de vie.

Initiatrice et présidente actuelle de l'ONG Moseka, la fille du feu général Budjamabe destine le Centre Moseka à « l'encadrement des jeunes ». Styliste de profession, elle a inscrit la couture en premier dans le programme de la formation à venir qui envisage de s'étendre à l'esthétique, la coiffure, la décoration, l'informatique, la mécanique et l'électricité. Et, dans une acception plus générale, Noëlla Budjamabe entend y joindre un chapitre socio-éducatif. Il sera aussi question pour certains, a-t-elle dit, d'alphabétisation et de notions essentielles de savoir-vivre. Elle a épinglé notamment l'apprentissage du français et les bonnes attitudes à adopter en société.

Noëlla Budjamabe qui a rappelé sa propre condition d'enfant de militaire entend exploiter au maximum de l'espace mis à sa disposition pour la construction d'un hangar au début de l'année. Selon le calendrier établi, il sera fin prêt à la fin du mois de janvier de sorte que le centre soit déjà en activité dès février. Elle a fait part de son projet autour d'un repas offert la veille de Noël au lieu même où il sera érigé. En présence d'un bon nombre de militaires et de leur progéniture, parmi lesquels des officiers dont le colonel Jean-François Likuma Ngwendu, elle a parlé de son projet de manière simple et conviviale. « Nous avons pensé créer l'ONG Moseka dans le but d'encadrer nos pairs enfants de militaires qui n'ont pas eu l'opportunité de faire des études comme nous. Leur venir



Les membres de l'ONG Moseka et des militaires du Camp Kokolo

en aide de manière à permettre à ceux qui le voudront d'apprendre un métier », a-t-elle expliqué. Et la présidente de l'ONG d'ajouter que « l'ONG Moseka n'envisage pas de faire l'aumône, de distribuer des vivres ou quel qu'autre bien que ce soit mais plutôt de veiller à assurer l'apprentissage d'un métier utile ».

Un métier pour s'assurer un avenir

Noëlla Budjamabe a mesuré l'impact qu'elle veut donner au centre avec un célèbre adage chinois qu'elle a réadapté au contexte de la sorte : « Si tu me donnes de la nourriture, je me nourrirai un jour mais si tu m'apprends un métier, je travaillerai et aurai toujours de la nourriture ». Aussi, a-t-elle cru bon d'appeler à la bonne volonté d'autres compatriotes à lui prêter main forte.

Pour sa part, l'officier militaire précité a « félicité » et « souhaité bonne chance à l'ONG Moseka » dont il s'est réjoui de l'initiative. Le commandant du Camp Kokolo l'a jugée louable d'autant plus que, a-t-il souligné, le futur centre de formation sera construit en plein camp Kokolo et donc d'accès facile pour tout enfant de militaire désireux d'apprendre un métier. « J'exhorterai les enfants de militaires à saisir cette occasion à portée de main », a-t-il commencé. Et de poursuivre dans une adresse plus

personnelle aux jeunes : « Considérez vous comme des ambassadeurs de l'ONG, dites-le à ce qui ne le savent pas encore afin qu'ils viennent s'inscrire et se forment. Il y va de votre avenir. Songez à le bâtir quitte à vous ouvrir de nouveaux horizons et être utiles dans la société ». Le colonel Jean-François Likuma a achevé cette adresse sur un ton encore plus paternel : « Au lieu de rester à la maison ou de flâner à ne rien faire comme le font certains, soyez plutôt soucieux de changer votre perception des choses, apportez un changement à votre vie. Cessez de vous considérer comme des enfants, pensez à vous assumer en adultes ».

En outre, signalons que la date du 24 décembre 2014 reste significative pour l'ONG Moseka. C'est dire que Noëlla Budjamabe avait choisi d'organiser sa sortie officielle de manière assez particulière. Le repas partagé avec une bonne centaine de personnes dans le camp à quelques heures de Noël, loin d'être un simple prétexte, était une façon de témoigner de son engagement à contribuer à l'amélioration de l'environnement social des enfants militaires. À cela s'ajoute la remise symbolique aux blessés de guerre de petits colis composés notamment de pains de savons et de sucre devant l'Hôpital général du Camp Kokolo.

Nioni Masela

AFFAIRE MISS VODACOM CONGO

Charly Kadima gagne le procès

La Cour d'appel de Kinshasa/Gombe a finalement tranché, le 26 décembre, en faveur du plaignant mettant un terme au long feuilleton judiciaire débuté le 1er mars 2011.

Trois ans et neuf-mois après le début de la saga judiciaire qui l'oppose à la société de télécommunications Vodacom/ Congo, Charly Kadima s'est réjoui de l'arrêt prononcé au lendemain de Noël. Il a personnellement informé, le 27 décembre, Les Dépêches de Brazzaville du jugement rendu en sa faveur. Le général manager de la corporation artistique Avalon Image nous a tout de suite confié son sentiment du moment de la sorte : « Je suis très content d'être rentré dans mes droits ». Que la Cour d'appel se range de son côté en lui reconnaissant la paternité du concept de la célèbre télé-réalité Miss Vodacom est un grand motif de joie. Ce, d'autant plus qu'à présent, il est clair que Vodacom/ Congo se doit de lui payer quelques milliers de dollars au titre de dommages et intérêts.

Content de l'épilogue réservé à l'affaire portée devant les tribunaux depuis 2011, il s'agit là d'un vrai soulagement après qu'il se soit senti lésé dans ses droits par le Tribunal de Commerce (Tricom) l'an dernier. En dépit de l'issue malheureuse, il ne s'était pas avoué vaincu comme il l'a déclaré : « Je savais que tôt ou tard la justice allait trancher en ma faveur. J'allais poursuivre la lutte même encore pendant dix ans s'il le fallait. La

preuve c'est que malgré le jugement rendu au premier degré, je suis allé en appel pour prouver qu'il n'était pas motivé et voilà que l'arrêt de la Cour d'appel m'a donné raison ». Et d'ajouter qu'à son avis, « le juge du Tricom n'avait pas pris le soin de bien s'imprégner de tous les éléments du dossier, ce que le juge d'appel vient de confirmer ». Par ailleurs, Charly Kadima estime, nous a-t-il dit, que « la force d'une nation se reconnaît dans sa justice ». Et de renchérir avec force après avoir rendu son jugement, « elle est également tenue de s'assurer de l'exécution de l'arrêt ».

Le jugement définitif de la Cour d'appel vient de confondre les affirmations d'Albert Mboyo qui, en août 2012, se refusait à reconnaître un quelconque lien entre le projet dont il avait discuté cinq ans plus tôt avec Charly Kadima et la télé-réalité. « Quand vous dites Voda Miss et Miss Vodacom Congo, ce ne sont pas deux programmes similaires parce que Miss Vodacom Congo est un programme de télé-réalité. Et au Congo, Vodacom est la seule entreprise à avoir fait une télé-réalité. Personne ne nous l'a proposé. C'est une idée originale ». En avril dernier encore, radiokapi.net revenait sur ces déclarations du directeur de Marketing de Vodacom Congo qui s'était toujours montré hostile à toutes les réclamations du concepteur du projet de la télé-réalité qui en est maintenant à sa troisième saison.

N.M.

DONATION

Un lot de fournitures scolaires et de bureau remis au complexe scolaire Le Baobab

Situé au quartier camping, dans la commune de Selembao, cet établissement a été honoré par la visite des membres de la Structure d'appui à la vie de l'école (Savé).

Le geste a été fait pour la promotion de l'éducation et le bon fonctionnement de l'administration de l'école Le Baobab dont les conditions de travail restent un défi majeur. Ce don composé de deux cartons des papiers duplicateurs, des fardes chemises, des enveloppes, des cachets, des encres, des stylos, des lattes, des cahiers cartons, des gommes, des ballons et des poupées pour les élèves de la maternelle a été réceptionné par le promoteur de l'établissement en présence du corps professoral, des parents et des élèves.

Le président de cette structure, M. Thierry Belayon qu'accompagnaient la vice-présidente Madame Myrissa Mvumba et le secrétaire Mwindi, a indiqué que le jour de la remise de ce don à cette école n'a pas été choisi au hasard. Car il intervient quelques jours avant les fêtes de fin d'année et de Nouvel An. Une manière pour cette structure, a-t-il indiqué, de partager avec les élèves en leur apportant ce dont ils ont besoin. Préoccupé par la promotion de l'éducation des fils et filles de

la RDC, le président de la Savé s'est engagé à contribuer avec les moyens de bord à l'édification de la Nation, puisqu'il est conscient que les enfants sont l'avenir de cette Nation. D'où la nécessité pour sa structure, a-t-il insisté, d'assister les écoles et les élèves afin que le niveau de l'administration des écoles et des élèves soit élevé pour une bonne qualité de l'enseignement. De son côté, le secrétaire de la Savé, M. Mwindi, a exhorté les élèves à la discipline et au travail pendant leur formation. Réjoui de cette assistance combien significative, le promoteur du complexe scolaire Le Baobab, M. Diakanua Pierre, a promis de faire de ces fournitures de bureau un bon usage. Ces fournitures contribueront, a-t-il noté, tant soit peu à l'amélioration du travail du personnel enseignant.

Car, a-t-il reconnu, Le Baobab connaît d'énormes difficultés quant à son fonctionnement. Pour les parents d'élèves, le geste posé par cette structure est à encourager et il mérite d'être répété pour aider les élèves congolais à bien étudier. Tout en remerciant le donateur, les élèves ont souhaité plein succès à l'initiateur du projet.

Aline Nzunzi

MINÉRAIS

Inquiétude en RDC après la baisse des cours internationaux

Les prix des métaux et des produits pétroliers ont connu une révision à la baisse au cours de cet exercice mensuel, s'est alarmé le gouvernement congolais qui s'est dit préoccupé par des éventuelles implications sur l'économie nationale.

L'or et le cuivre sont en baisse. L'on évalue la perte de valeur de la tonne métrique du cuivre à près de 3%. Son prix est négocié à 6 305 dollars américains US/ la tonne métrique. Quant à l'or, sa perte de valeur se situe également à environ 3%. L'once d'or est vendue à 1 196 dollars américains. Le cobalt dont le prix s'est maintenu à son niveau de la semaine précédente est négocié à 31 575 dollars américains.

Dans le cadre de l'application du budget 2015, le gouvernement a tablé sur une hausse de la production nationale du cuivre, avec la fin de la phase exploratoire de plusieurs sociétés minières en RDC. Difficile de dire si la projection d'une nouvelle percée du cuivre sera toujours au rendez-vous en 2015. Le cobalt gardera son niveau de production.

Autre objet de préoccupation, le sort du secteur pétrolier qui participe pour près de 10% aux recettes de la RDC. Le gouvernement s'est dit inquiet de la tendance baissière qui se poursuit de manière continue dans les marchés des produits pétroliers.

Toutefois, il n'est pas exclu que le secteur profite d'un prix de baril légèrement rebondi sur les deux marchés, en l'occurrence Londres (0,89%) et New-York (0,69%). En effet, les prix étaient établis respectivement à 62 dollars américains et près de 58 dollars américains.

Toujours au mois de décembre, il y a la hausse des prix des principaux produits céréaliers. Globalement, les nouveaux prix indiquent une hausse de 0,21% du riz établi à 12,11 dollars américains, de 7% du blé négocié à 655 dollars américains US et de 5% du maïs vendu à 151 dollars américains US.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1

Nika tombe face au DCMP à Kisangani, Lupopo bat Lubumbashi Sport

Un jour après la victoire de DCMP sur Nika à Kisangani en Province Orientale à la clôture de la mi-saison du championnat national édition 2014-2015, le FC Lupopo a fini également en beauté la première moitié de la saison dans le groupe A, en s'imposant sur Lubumbashi, se hissant au passage à la troisième place du groupe A de la Division 1.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa s'est remis de sa défaite contre V.Club (0-1) en match remis de la deuxième journée du 20e championnat national de football -Division 1-. Le team vert et blanc de la capitale s'est imposé, le 23 décembre, au stade Lumumba de Kisangani en Province Orientale, face à l'équipe locale de l'AS Nika, par deux buts à un. C'était en 9e journée du groupe B. Après une première période de zéro but partout, les poulains du nouveau coach Mwinyi Zahera (également sélectionneur adjoint

des Léopards de la RDC) ont ouvert la marque à la 55e minute par Ngulubi sur une balle arrêtée, à l'entrée de la surface de réparation. Et l'ancien joueur de Shark XI FC passé par V.Club, Eddy Ngoy Emomo a inscrit le deuxième but à la 80e minute de jeu sur une frappe lourde imparable. Blaise Bolimo a sauvé l'honneur de club local à la 83e minute au milieu d'un cafouillage au cœur de la surface de réparation du DCMP.

ainqueur du DCMP (1-0) le 14 décembre à Kinshasa, ensuite de JS Bazano à Lubumbashi le 21 décembre, l'AS V.Club va pour sa part défier le CS Makiso le 28 décembre au stade Lumumba de Kisangani dans le match comptant pour la 9e et dernière journée de la phase aller du groupe B de la Division 1. En cas de victoire, V.Club (qui a 21 points et un match en moins) terminera la première partie du championnat en tête avec 24

points. Même avec un match nul, les Dauphins Noirs de la capitale seront premier grâce au goal différence, et ils auront le même nombre de points que DCMP. Les Immaculés de Kinshasa ont repris le leadership du groupe B avec 22 points. Quant au CS Makiso, apprend-on, cette équipe doit encore livrer deux matchs à domicile, contre Racing Club de Kinshasa (RCK) en match remis de la 8e journée et face à V.Club pour la dernière journée, pour finir cette première moitié de la 20e édition du championnat national. Le club noir et blanc de Kisangani occupe la sixième position avec 8 points glanés en 8 matchs livrés. V.Club et RCK étaient attendus à Kisangani le 26 décembre.

Dans le groupe A, l'on note la victoire du FC Saint-Eloi Lupopo, le 24 décembre au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, sur Lubumbashi Sport par deux buts à un, en match



FC Saint-Eloi Lupopo (photo leopardsfoot.com)

de la 9e journée marquant la mi-saison. L'on rappelle que dans ce groupe Mazembe est premier devant Sanga Balende. Grâce à sa victoire, Lupopo pointe à la troisième position. L'on attend voir le coup d'envoi de la deuxième moitié du championnat pour connaître l'issue de cette 20e édition du championnat national. Notons que le président de la Ligue nationale

de football -Linafoot- (instance organisatrice de la Division 1), Simon Kayoyo Umbela, a exprimé son inquiétude sur la poursuite du championnat national qui se déroule sans sponsor depuis le début de sa 20e édition. Visiblement, cette compétition nationale risque de s'arrêter si les conditions d'organisation ne s'améliorent pas.

Martin Engimo

CINÉMA

Harmonica, l'histoire tragique de Dorcas par son journal intime

Voilà un court métrage bien pathétique qui n'a, en fait, rien de musical ni de vraiment harmonieux comme aurait pu le laisser supposer son titre. Il dure à peine quinze minutes mais il faut bien plus de temps pour s'en remettre.

Harmonica, ce documentaire poignant dont le récit est rendu par la voix de Déborah Basa avait fait un sacré effet sur le public à son avant-première, le 19 décembre à la Halle de la Gombe. Seconde projection après Kinshasa Sound, le film contrastait fortement avec le joyeux portrait de la ville livré par Fabrice Kalonji avec en filigrane l'histoire du hip-hop local et son incidence sur la société.

Harmonica est en fait le nom que Dorcas, le personnage central du film, avait donné à son journal intime. « Elle disait que c'était l'expression de l'harmonie, harmonie d'une vie... », nous a révélé Déborah Basa, la réalisatrice du documentaire. Dans l'incapacité de soutenir le dialogue avec Déborah pour le besoin du film, Dorcas a trouvé elle-même le moyen de contourner cet obstacle. La réalisatrice nous explique le contexte dans lequel s'est produit la nouvelle orientation de son échange avec son personnage. « Elle n'était pas toujours en mesure de parler. À chaque fois qu'elle se trouvait bloquée, elle écrivait dans son journal intime ce qu'elle ressentait dans son for intérieur et tout ce qui lui passait en tête. Elle m'a alors remis son journal intime et m'a dit : « Fais-en ce que tu veux ». C'est là que j'ai pensé faire vraiment un film dont l'histoire serait racontée par son journal intime », a affirmé Déborah.

Il n'en était pas ainsi « lors des premiers contacts », a souligné Déborah indiquant qu'elle marchait quand même encore quoique avec peine. Et de poursuivre : « Quand nous avons



entamé le tournage, elle n'était plus en mesure de le faire et ne tenait plus de conversation. Le médecin lui avait recommandé du repos et, donc, cela devenait un peu compliqué. Je n'avais plus l'occasion de passer beaucoup de temps avec elle. Je lui disais seulement des petits trucs, je ne forçais pas et il m'arrivait de m'adresser à la sœur Pascaline pour certaines questions. Mais à vrai dire, la grande partie du film a pour base les éléments recueillis dans son journal intime. Tout est parti de là ».

Griffonner encore

Il était étonnant de voir qu'en dépit de son état de santé précaire, paralysée d'une main et à peine capable de se tenir assise Dorcas ait été encore en mesure d'écrire dans son journal avec une belle écriture comme l'on sait le voir dans le film. La réalisatrice explique qu'elle en était en effet capable « au tout début, mais au fur et à mesure que l'on progressait, elle éprouvait de la peine à le faire et ne parvenait plus ». Même si par la suite, cela devenait difficile, elle ne s'avouait pas pour autant vaincue : « Elle essayait encore de griffonner, s'efforçait parce qu'elle tenait à y mettre quelque chose. Le fait d'écrire dans son journal c'est comme si elle tenait à tout prix à parler à quelqu'un mais n'y parve-

naît pas. Elle s'efforçait vraiment à y inscrire quelque chose », a dit Déborah. Définitivement poignant, Harmonica a montré comment la vie peut des fois nous jouer des tours. Dorcas dont Déborah a choisi de raconter la tragédie en est un cas patent. La jeune réalisatrice la connaissait, nous a-t-elle dit, « par le canal de ma jeune sœur dont elle avait été la condisciple ». Et d'ajouter : « Nous étudions dans la même école, c'était une fille vraiment très brillante. J'ai appris par la suite qu'elle avait perdu son père et avait fait une crise qui l'avait paralysée ». Dès lors, touchée au plus haut point par ce drame, elle a pensé en faire le sujet de son deuxième film, une motivation qu'elle explique aux Dépêches de Brazzaville de la sorte : « À vrai dire, il s'agit d'abord d'une motivation vraiment personnelle. Pour commencer, je suis moi-même orpheline de père et ensuite savoir que Dorcas, la fille intelligente que j'avais connue autrefois était devenue invalide, n'arrivait plus à faire quoique ce soit, même plus à se tenir debout pour se rendre en classe, m'avait beaucoup choquée. Je me suis dit qu'il fallait l'aider, faire quelque chose ensemble, question de lui donner un peu plus de force pour affronter la vie. C'était cela mon objectif ».

Nioni Masela

D1-BELGE

Kebano et Mandanda participent au succès de Charleroi sur Zulte Waregem

Les deux internationaux ont été titularisés par le coach Felice Mazzu de Charleroi lors de la victoire des Carolos sur Zulte Waregem. Neeskens Kebano a inscrit le troisième but de Charleroi qui pointe désormais à la quatrième place de la Jupiler Pro League.

Le Sporting de Charleroi s'est imposé le 26 décembre sur Zulte Waregem par trois buts à un, en match de la 21e journée de la Jupiler Pro League. Trois Congolais ont pris part à cette rencontre du côté de Charleroi.

Le gardien de but Parfait Mandanda (qui vient d'avoir sa convocation pour participer à la Coupe d'Afrique des Nations-CAN 2015-avec la RDC en Guinée Équatoriale) a gardé les buts des Carolos à la place du Français Penneteau qui est malade. Le milieu offensif international congolais Neeskens Kebano (également convoqué pour la CAN 2015) et l'attaquant Diemerci Ndongala ont aussi été titularisés par l'entraîneur Felice Mazzu.



Neeskens Kebano

et Parfait Mandanda

Et Neeskens Kebano s'est illustré au cours de cette partie ; c'est sur son coup franc que Faure a réussi à adresser une passe décisive à Geraerts pour l'ouverture du score. À la pause, Charleroi menait donc par un but à zéro. Au début de la deuxième période, Faure, d'abord passeur décisive, a inscrit le deuxième but des Carolos. Messoudi a réduit l'écart pour Zulte Waregem sur penalty. Mais avant le coup de sifflet final, Neeskens Kebano a marqué le troisième but de Charleroi, ponctuant une frappe de Tainmont, renvoyée par le gardien de but de Zulte Waregem dans les pieds de l'international congolais. Avec cette victoire, Charleroi grimpe à la quatrième place du championnat de Belgique avec un total de 34 points glanés.

M.E.

PME-PMI

L'Adeco annonce une couverture sanitaire aux employés des entreprises

Une causerie-débat a réuni le 23 décembre à Pointe-Noire les responsables de l'Association pour le développement du Congo (Adeco) et les promoteurs des PME et PMI.

L'assistance médico-chirurgicale en faveur des employés évoluant dans les PME et PMI est le thème de ce focus auquel a pris part Manou De Mahoungou, directeur départemental des PME de Pointe-Noire. Il du reste salué la démarche de l'Adeco qui a dit être en partenariat avec la clinique Idia. Objectif : accompagner les PME et PMI et leurs familles par des soins médicaux de qualité et à moindre coût. Une façon de renforcer l'offre de santé par l'amélioration de l'accessibilité aux soins et aux médicaments au profit des entrepreneurs, de leurs agents et familles.

Selon Aimé Magloire Boukaka, président directeur général de l'Adeco, l'objectif principal de la rencontre a été de faire saisir aux promoteurs des PME et PMI l'intérêt général des employés et de leurs familles en souscrivant une couverture sanitaire à Adeco.

Pour Gilbert Mbanza, attaché de direction à l'Adeco, le projet d'assistance médicale est animé par un collectif de médecins et assistants sanitaires des hôpi-

taux comme Loandjili, Tié Tié et l'hôpital Régional des Armées. « Les soins médicaux sont administrés dans les domaines tels la pédiatrie, la médecine générale, la chirurgie, la gynécologie. Les employés évoluant dans les PME et PMI sont pris en charge dans les modules tels la consultation, les premiers soins disponibles, les examens de laboratoire, les consultations prénatales, les hospitalisations, les échographies, les interventions chirurgicales, les soins. Seule la présentation

approvisionnée en vue de permettre aux malades d'obtenir les premiers soins ».

Pour veiller au respect strict des contrats avec les entreprises, Me Eugène Nsouza, huissier de justice, commissaire priseur Près la cour d'appel de Pointe-Noire aura un œil vigilant sur les engagements pris par les différentes parties. À l'avenir, d'autres réunions du genre auront lieu avec les autres couches de la population active car le projet de l'Adeco vise à couvrir l'essentiel de la popula-



La tribune lors de la causerie-débat organisée par Adeco crédit photo «Adiac»

du livret familial donne accès aux soins et aussi la pharmacie de proximité du projet sera

tion dont l'accès aux soins de qualité est souvent problématique.

Hervé Brice Mampouya

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

Les opérations «Tranquilité, Mbata ya bakolo et Katuka na nzila », lancées à Pointe-Noire

L'information émane du colonel Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police du Kouilou et de Pointe-Noire, à l'occasion du dernier rassemblement régimentaire de la police de l'année 2014 qui a eu lieu le mercredi 24 décembre au Mess mixte de Garnison de Pointe-Noire.

«Je déclare le lancement de l'opération Tranquilité couplée avec l'opération Mbata ya bakolo et Katuka na nzila. Des consignes claires ont été données aux policiers, des moyens techniques et opérationnels sont disponibles, ainsi tout en respectant quelques tactiques du métier, à savoir l'information, le renseignement, la dissuasion, la prévention et la répression, les policiers exécuteront à bon escient leurs missions », a déclaré le colonel Gaëtan Victor Oborabassi qui tenu à spécifier les visées de chacune de ces trois opérations de police dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

« Il n'existe pas de situation inquiétante qui vient des frontières, le flux migratoire est contrôlé et maîtrisé. La police se préoccupe aussi sur d'autres phénomènes comme les accidents sur la voie publique, les filles et garçons de rue, il est question de continuer à débusquer tous les bandes armées, les délinquants et autres



Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire

phénomènes dangereux susceptibles de troubler l'ordre public » a-t-il conclu.

L'homme a aussi saisi cette occasion pour faire le bilan-2014 de la police à Pointe-Noire et au Kouilou, avant d'annoncer quelques défis à relever par sa structure au cours de l'année 2015. La fin de cette cérémonie était marquée par une ronde motorisée de tous les unités de polices des deux départements à travers les principales artères de la ville, suivie de la présentation de quelques cambrioleurs de diverses nationalités à la presse. Ils ont été arrêtés par des services de police et considérés comme faisant partie des associations de criminels

et de malfaiteurs. «Les cambrioleurs ont changé de mode opératoire, depuis le mois de novembre dernier, la police a constaté une montée en puissance des actes de cambriolage perpétrés la nuit mais aussi le jour à travers plusieurs domiciles ou boutiques. Ainsi, face à ce phénomène, la police a mis en place un dispositif qui a permis de mettre la main sur tous ces malfrats» a indiqué, le lieutenant colonel Pambou Mavoungou Abel,

chef du secrétariat à la direction départementale de la police au Kouilou et à Pointe-Noire. Rappelons que l'opération de police « Mbata ya bakolo », vise à lutter contre l'immigration clandestine en République du Congo. Celle-ci était lancée officiellement en avril dernier à Brazzaville, à Pointe-Noire et au Kouilou. Elle était longtemps attendue par les populations de ces deux derniers départements. D'autres opérations « Tranquilité » et « Katuka na nzila » visent respectivement le maintien de la paix dans les deux départements et remettre de l'ordre sur la voie publique.

Séverin Ibara

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le maire de Loandjili a offert des jouets à près de 400 enfants

Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou a offert ces jouets aux enfants des différents quartiers de cet arrondissement. Une manière pour elle d'exprimer sa générosité envers la jeunesse, l'avenir du pays.



Une vue de cérémonie de distribution des jouets à Loandjili Crédit photo «Adiac»

Ces centaines d'enfants coptés dans les différents quartiers de Loandjili et issus en majorité des familles démunies ont bénéficié en ce jour de la nativité de divers jouets: poupées, voitures, ballons, pianos... afin qu'ils passent en beauté les fêtes de fin d'année. Un geste salué par de nombreux parents présents pour la circonstance, qui ont reconnu l'esprit d'amour et de solidarité de leur administrateur-maire. Lequel geste permettra disent-ils, à leurs enfants de passer les fêtes dans l'allégresse.

Il faut dire qu'en dépit de ses modestes moyens, la maire de Loandjili s'évertue chaque année à communier avec les enfants démunis afin qu'ils ne se sentent aucunement oubliés ou méprisés par les pouvoirs publics. C'est dire qu'à Loandjili, le Père Noël a fêté avec les enfants, par le biais de l'administrateur-maire, Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou.

H.B.M.

La direction départementale des Affaires sociales a communiqué avec des enfants vulnérables

C'était le 24 décembre, au siège de la Circonscription d'action sociale (CAS) de Mvou-Mvou où elle a offert des jouets accompagnés d'un repas fraternel. Ce, en présence de Sylvain Tati, conseiller du préfet du département de Pointe-Noire.



Marie Thérèse Loemba, dd affaires sociales remettant un jouet à un enfant crédit photo «Adiac»

En effet, une cinquantaine d'enfants choisis dans les sept circonscriptions d'action sociale de Pointe-Noire ont reçu chacun des jouets dont l'ossature était composée entre autres des pianos, ballons, voiturettes, poupées, ustensiles de cuisine, etc. Un don offert gracieusement par la direction départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, question de conforter le moral des enfants durant la fête de la nativité.

Cette action conjuguée de la direction départementale des Affaires sociales et de la CAS qui a agréablement surpris les parents, contraints d'implorer le Père Noël pour sa bonté et son sens du partage à cette période festive. Et, l'apport de la CAS a été d'ailleurs salué par les pouvoirs publics. « Les actions menées par vos circonscriptions auprès de personnes vulnérables et la petite enfance sont très salutaires et méritent d'être reconnues. Ce moment solennel est la preuve vivante de ce que vous faites au quotidien. Nous ne pouvons que vous encourager. Vous avez mon appui, mon soutien et nous voulons que ces actions puissent continuer pour le plus grand bénéfice de nos populations », a dit Marie Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire.

La cérémonie a été agrémentée par la chanteuse Charelle qui a mis en exergue des compositions juvéniles, question d'apporter la bonne humeur à l'assistance.

H.B.M.

Gaspard Massoukou : «il faut protéger le fonds de commerce et des droits des consommateurs par l'observation des lois»

Telle est la réponse du directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, le vendredi 26 décembre, lors d'une tribune dont la problématique interpelle : « Comment protéger son fonds de commerce d'une part et les droits des consommateurs d'autre part ? »

Gaspard Massoukou n'était pas seul sur cette tribune. À ses côtés, des représentants des opérateurs économiques et ceux des associations de défense des droits de consommateurs du département de Pointe-Noire. « *La République du Congo en général et le département de Pointe-Noire en particulier ne sera jamais transformé en un espace où chaque commerçant fait tout ce qui lui semble bon. Nul n'est censé ignorer la loi, être commerçant n'est pas celui qui le veut mais celui qui exerce de manière quotidienne les actes*

de commerce et qui fait du commerce sa profession tout observant la réglementation. Ainsi la protection du fonds de commerce et les droits des consommateurs obéissent au respect de la loi. Il n'est donc pas question de laisser la porte ouverte à quelques opportunistes qui, parfois font honte à la profession et foulent aux pieds les règles du gouvernement de la République en la matière », a déclaré Gaspard Massoukou. S'adressant aux commerçants récidivistes, il a aussi rappelé quelques infractions que peuvent encourir ces derniers dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Notamment la pratique des prix illicites, le défaut de licence ou de déclaration d'importation, l'importation ou l'exportation sans en avoir la qualité, l'importation des produits prohibés, le défaut d'homologation des prix, l'exercice

à la fois de la profession d'importateur et de transitaire, la date de péremption, la vente concomitante (gros/détail), la notice non rédigée en langue française, la pratique discriminatoire de vente, le non respect des normes commerciales, le défaut de factures ou facturiers de vente, le refus d'obtempérer, les denrées impropres à la consommation, le refus de faire inspecter la marchandise, la rétention de stocks, l'outrage et l'entrave aux fonctionnaires en mission de service, le défaut d'agrément aux commerces exercés et autres.

Saluant l'importance de cette rencontre, Jean Claude Mabiala et Mahamadou Sissako respectivement président de l'Association de défense des droits de consommateurs du Congo (ADDCC) et président de l'Union des commerçants ouest-africains (U.C.O) de



Gaspard Massoukou (au centre) répondant aux questions des opérateurs économiques

Pointe-Noire ont souhaité que ces genres de tribune se pérennisent en vue d'édifier à la fois les consommateurs et les commerçants sur l'exercice des activités commerciales. D'autres administrations intervenant dans le commerce devraient s'inspirer de cet exemple de la direction

départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, en vue de mieux lutter contre la vie chère qui constitue de nos jours un combat quotidien. Celle-ci concerne toutes les couches de la population, ont-ils expliqué.

Faustin Akono

HUMEUR

Quand la trahison sociale est un vice !

Tout évitant d'être prisonnier des débats d'école, nous entendrons ici par trahison sociale, le fait d'abandonner son proche ou de le livrer à ses ennemis. Oui cette trahison là, nous la décrions et la condamnons fermement, car elle est un vice qui ronge la plupart des organisations sociales.

Que ce soit au plan national ou international, la trahison semble devenir une valeur alors qu'elle est l'une des anti-valeurs à craindre et à combattre. La trahison divise les membres d'une association nationale ou internationale, d'une même Organisation non gouvernementale, d'un même parti politique, d'une même plate-forme politique, d'une même assemblée religieuse, d'une même corporation professionnelle ou syndicale, d'une même famille biologique ou sociale, etc.

Si la chimie des métaux nous enseigne que les corps chimiques de charges contraires s'attirent réciproquement et ceux de même charge se repoussent, cette loi n'est pas transposable au niveau des hommes. Prenons deux personnes qui, au départ, parlaient le même langage et avaient les mêmes vues et ambitions et vibraient en phase. Mais il va naître un climat de manque de confiance ou de rejet mutuel dès l'instant où l'une trahit l'autre.

Cela se confirme bien par certaines thèses des psychologues, sociologues, philosophes et anthropologues qui affirment que la trahison est une attitude négative qui bouleverse les certitudes, les croyances, les valeurs, les rapports à autrui. Lorsque les membres, militants ou sociétaires d'une entité donnée sont à l'origine d'une trahison, en réalité, ils sont appelés à demander pardon en toute sincérité. Autrement, la langue de bois utilisée par des traîtres, lorsqu'elle est bien comprise par ceux qui se sentent trahis, cela devient très dangereux pour l'ensemble de la société. Et à ce sujet, Confucius disait : « *Si tu sais que tu as fait une erreur et que tu ne la corriges pas, c'est là que tu commets véritablement une erreur* ».

Ainsi, les êtres humains sont appelés à créer l'harmonie, la bonne ambiance et, plus, à rejeter la trahison, car elle divise quelle que soit l'organisation. Et quand la trahison s'installe là où devrait régner la confiance mutuelle, la société se désintègre. Alors pourquoi entretenir une telle attitude qui s'assimilerait à un vrai virus social.

Quand on trahit son ami, on est bizarre. Quand on trahit son chef, on est encore trop bizarre. Quand on trahit son organisation ou son association, on est encore beaucoup bizarre. Quand on trahit son pays, on est encore beaucoup trop bizarre. Alors cessons avec la trahison, car elle est rarement heureuse.

Faustin Akono

**Kempinski Hotel
Fleuve Congo**
KINSHASA - DRC

**Brillez de 2015 étoiles
le soir du 31 décembre sur le
"Tapis Rouge"...**
du
Kempinski Hotel Fleuve Congo,
Dress Code : *Chic*

Voyagez autour du monde pendant la soirée du 31, garnie d'un buffet exceptionnel, boissons alcoolisées à volonté, sans oublier le verre de champagne de minuit et plusieurs divertissements avec des artistes éblouissants, entrée libre au Jazz Bar 175\$ par personne, bar payant ouvert à partir de minuit.

Jazz Bar ouvert de 21h et jusqu'à l'aube, un cocktail de bienvenue et un verre de vin offert pour le count down du nouvel an. Un assortiment de canapé à 2h et une sélection de notre chef pâtissier à 6h du matin. Entrée sur réservation uniquement, 25\$ par personne

Spécial tirage au sort
2 billets (Aller - Retour) pour Istanbul et bien d'autres surprises encore.

Du 24 décembre au 3 janvier, profitez d'une exceptionnelle promotion pour les fêtes de fin d'Année. 250\$ (toutes taxes comprises) par nuit dans nos chambres standards pour 2 personnes, petit déjeuner inclus!

Sur réservation uniquement,
Pour plus d'information, veuillez contacter le +243 81 8429 051 / +243 81 5555 619
sales.fleuvecongo@kempinski.com - reservations.fleuvecongo@kempinski.com

Kempinski
HOTELIERS SINCE 1897

TOURNOI DE MISE EN JAMBES

La compétition se poursuit après une journée de suspension

Lancé officiellement le 20 décembre au Complexe sportif de Pointe-Noire, par Fédération congolaise de football (Fécofoot), le tournoi de mise en jambes était au point mort depuis sa deuxième journée. En cause, les équipes de la Ligue 1 réclamaient la montée de Pigeon-Vert en division d'honneur.

Les rencontres prévues le 24 décembre entre AC Léopard -La Mancha et V Club Mokanda-FC Bilombé dans le cadre de la deuxième journée de ce tournoi qui consiste à favoriser la bonne entame physique des athlètes du championnat national de football n'ont plus eu lieu à Pointe-Noire. En effet, les dirigeants des clubs de Ligue 1 reprochant à la Fédération, la non prise en compte de la montée de Pigeon-Vert, l'un des clubs phares de Pointe-Noire, en division d'honneur et la publication de l'avis d'homologation du match remis qui avait opposé l'AS-Cheminot de Nkayi à Munisport de Pointe-Noire.

Rappel des faits

À la sortie de l'assemblée générale élective de la Fécofoot en octobre dernier à Owando, Jean Michel Mbono, président de la Fécofoot avait décidé d'arrêter les championnats nationaux de ligue 1 et 2. Au moment de cette mesure, combien même quelques matches s'étaient joués en ligue 2, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP)



L'extrait d'une rencontre de football au complexe sportif de Pointe-Noire

dans la zone A à Brazzaville et Pigeon-Vert, dans la zone B à Pointe-Noire étaient respectivement en tête du classement (A et B) et ipso-facto devaient accéder en ligue 1 pour compléter les dix-huit clubs engagés au championnat national prévu le 10 janvier 2015.

À Brazzaville, la montée de JSP s'est faite régulièrement, ce qui n'était pas le cas à Pointe-Noire, où Pigeon-Vert a été malheureusement remis à jour par un avis d'homologation complémentaire émanant, selon ses dirigeants de la Fécofoot qui appuyait par forfait le match de l'AS-Cheminot de Nkayi-Munisport, sanctionné par un forfait de Cheminot. Cette résolution n'avantage pas Munisport qui termine malgré tout deuxième après Pigeon-Vert.

Selon les dirigeants des clubs de

Pointe-Noire, il est donc clair que la Fécofoot veut tracter Munisport en ligue 1. Et par solidarité à Pigeon-Vert qui mérite selon eux sa place en division d'honneur, ils avaient décidé de mettre un terme à leur participation au tournoi.

Ce, jusqu'au ressaisissement de la Fécofoot. Finalement, après des médiations internes les responsables sportifs ont accepté de poursuivre le tournoi, ce 27 décembre au complexe sportif de Pointe-Noire, avec les rencontres La Mancha/Bilombé, AC Léopard/Nico Nicoyé. Il faut dire qu'en première journée La Mancha et Nico-Nicoyé, avaient fait match nul, 2 buts partout. AC Léopard de Dolisie battait V Club-Mokanda sur un score étriqué d'un but à zéro.

Charlem Léa Legnoki

MÉDIA

Le dernier adieu à Guy Mabyalhat

C'est le 24 décembre que le journaliste Guy Mabyalhat de Télé Congo Pointe-Noire a été conduit à sa dernière demeure, au cimetière municipal de Vindoulou à Pointe-Noire. Il est décédé le 16 décembre à l'hôpital général Adolphe Sicé des suites de maladie.

Mais peu avant le départ pour le cimetière, une cérémonie d'adieu a été organisée dans l'enceinte de la télévision congolaise. Sur le visage des parents et amis se lisaient l'émotion, la tristesse et l'émoi. « C'est avec la grande émotion que je viens par devoir au nom du ministre de la Communication et des relations avec le Parlement apporter un tribut d'honneur et de respect sur la dépouille de notre cher collègue, frère, ami pour certains », a déclaré Fabien Victorien Obongo, directeur interdépartemental de la télévision Pointe-Noire, qui, dans son oraison, n'a pas manqué de louer les mérites et le professionnalisme du défunt.

Qui était Guy Mabyalhat ?

Il est né le 21 avril 1960 à Brazzaville. Il est intégré à la Fonction publique après son baccalauréat et sa formation à l'École nationale de l'administration et de la magistrature. Sa disponibilité et ses qualités à tendre vers la perfection lui font acquérir la confiance de ses supérieurs qui le nomment à la coordination, puis à la direction de Télé Brazza, une direction auxiliaire de Télé Congo, créée à l'époque pour mettre en lumière les informations régionales glanées par les correspondants éparpillés sur l'ensemble du territoire national. Le 30 avril 1997, il est affecté à la direction régionale du Kouilou, à l'antenne de Télé Congo. Avec la naissance de Télé Pointe-Noire, dirigée alors par Émile Awoué Ibata, son premier directeur, Guy Mabyalhat assume les fonctions de coordonnateur du service de la rédaction. Remarqué pour son savoir faire, il est nommé, en 2003, conseiller à la communication de feu Jean Richard Bongo, président du conseil départemental du Kouilou. Guy Mabyalhat laisse une veuve et cinq enfants dont une fille.

Hervé Brice Mampouya

BRIN D'HISTOIRE

La Sape

Àu début des années 80, la Mec (Maison des étudiants congolais), paisible résidence, sise au numéro 20 de la rue Béranger, près de la Place de la République dans le III^e arrondissement de la capitale française, devient, sans jeu de mot, la « Mecque de la sape », pour les sapeurs qui doivent y accomplir un « pèlerinage ». Le métro République est le lieu où il faut être vu pour être reconnu par la communauté des sapeurs. Loubaki l'Enfant dit Mystère est l'un des porte-étendards de la mode à Paris, avec quelques autres Congolais, Jacques Mulélé et Souris Cacharel, pour ne citer que les plus connus.

Loubaki l'Enfant Mystère est décédé à Paris. Sa dépouille mortelle, rapatriée à Brazzaville le 24 décembre dernier, a été inhumée le lendemain, jour de la fête de Noël. C'est à la fin des années 70 que « Mystère » se rend en France. Au début de la décennie 80, il rentre fréquemment au pays avec des fringues qu'il vend aux amoureux de la sape. Il ouvre un magasin de vêtement dénommé « Mystère Saperie 1920 », non loin du cinéma Rio à Bacongo, haut lieu de la sape à Brazzaville.

Pour mémoire, il faut rappeler qu'au début des années 60, l'État congolais, à l'instar d'autres pays africains et non africains, avait construit ou acheté des

immeubles en France afin d'héberger ses étudiants. L'État congolais possédait un premier immeuble sis dans le XII^e arrondissement dans la rue Broca et des appartements dans la rue Boussingault pour les étudiants et stagiaires mariés, puis, un deuxième immeuble dans la rue Béranger, pour remplacer le premier, devenu exigü. C'est donc l'immeuble de la rue Béranger qui devient le réceptacle de tous les Congolais, boursiers de l'État ou « aventuriers », qu'on désigne aussi sous le vocable de « Parisiens ». Il s'agit ici des Zaïrois et surtout des Congolais, partis à l'aventure en Europe par leurs propres moyens, en France, principalement. Pour les « aventuriers » dont certains vivent dans des studios de Paris ou de sa périphérie, la Mec est le lieu de ralliement. C'est à cet endroit que Wemba rencontre quelques célébrités de la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes) qui vont l'adouber, lors de son premier séjour parisien, en 1980, sous les auspices de la maison d'édition Visa 80 de Luambo Makiadi.

En signe de reconnaissance, de gratitude, et en forme de clin d'œil, en direction de ceux qui ont garni sa garde-robe de vêtements — griffés — de grandes marques de la capitale parisienne, Wemba crée la chanson Matebu, acte fondateur du phénomène libanga.

Il est intéressant de noter que la sape, de tous temps, a eu une bonne cote dans les deux Congo. Elle est foncièrement liée à la musique. À Brazzaville, par exemple, comme l'écrit Sylvain Bemba (50 ans de musique du Congo-Zaïre, Présence Africaine, Paris, p73.): « Poto-Poto et Bacongo rivalisaient alors d'élégance et de prestige. Lorsqu'un grand bal était organisé, n'entrait pas sur la piste qui voulait. Un véritable chef de protocole appelé « président de la cour » était chargé de sélectionner les couples les mieux habillés, les mieux rompus aux entrechats des danses européennes ». Les choses ne se passaient pas différemment à Léopoldville.

Au début de la décennie 50 du siècle dernier, les personnalités comme Maître Taureau, Sukami Marcel, Zomambu, Kabayidi Paul, Loukakou Emmanuel, Litongué Léon, Heingis, Kester, Scotty Martin, Pierre Doumar, et d'autres sur la rive gauche ; Rombaut Fylla Saint-Eudes, Pierre Lobagne, François Bondawe, Émile Gentil, Guy Léon Fylla, Pembellot sur la rive droite, sont réputés pour leur mise vestimentaire et leur talent de danseurs. On n'hésitait pas à leur sujet d'user du terme crâneur. Sur leurs traces suivent les Callafard Ntary, Molinard, Basile Makangou, Egwindi, Jean-Pierre Massembo, Maurice Diouf, Lombé, Lamotha, Siméon Obambi dit

maître Sarrault, Alphonse Itoua Akindou dit Baguette, récemment décédé, Francos Nkodia, Andoche Ntouni, Gomez de Mackanda ou encore Alexis Pamboud, Ouya Gaby, Wapity. Ces derniers appartiennent à divers clubs de jeunes.

Les femmes ne sont pas en reste. Parmi tant d'autres : Kambissi, Mvouaka Rachelle, Tchicaya, Madami, Pierrette, Alphonse, Charlotte. Elles sont souvent regroupées en associations à l'image, à Poto-Poto, de « La Violette », chantée par Tino Mab dans Mariana ou à Léopoldville (Kinshasa), « La Mode », dont la classe a été souvent vantée, par Franco en particulier, dans la chanson « La Mode ya Pius ».

Longtemps après cette génération, à l'époque où les maisons de commerce Altex, Tissus Km, Chaussures de France, etc. régissent la mode à Brazzaville, Massengo Fonctionnaire, Gervais Malanda dit Mulamba, Sokate Mavouba, Ken Taty, Jean-Louis Monekolo, Lhony Thierdo, Louis-Marie Awé, Ibara Freddy, Blanchard Moyo, Lazare Meza, j'en oublie d'autres, prennent la relève du bon goût dans la sape, avant qu'elle ne sombre dans le sacre du mauvais goût et du burlesque à la fin des années 70, avec Chantal Ntsayi, l'une des premières égéries de la sape féminine. Adieu Loubaki l'Enfant Mystère.

Mfumu

CAN GUINÉE ÉQUATORIALE 2015

Les Diabes rouges n'y seront pas seuls

Le onze national congolais sera soutenu de près et de loin par le public sportif national. C'est ce qui ressort du lancement officiel de la campagne dite de soutien aux Diabes rouges, le 22 décembre à Brazzaville.

Les Diabes rouges auront fort à faire à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont ils livreront le match d'ouverture le 17 janvier prochain face à la Guinée équatoriale, pays hôte. Pour galvaniser le moral du onze national, le ministre des Sports et de l'éducation physique a jugé bon d'associer le douzième homme, mieux le public sportif national. Ainsi, une large campagne de soutien a été lancée le 22 décembre en présence des maires des arrondissements de Brazzaville, le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, du président Comité national olympique et sportif congolais, Raymond Ibata... Les supporters de plusieurs clubs de Brazzaville étaient également présents à l'activité comme pour dire qu'ils sont disposés à soutenir les leurs. « Il nous incombe de susciter une large adhésion patriotique », a déclaré le président du comité de soutien, Jacques Mahoungou, dans son mot de circonstance.

Le ministre des Sports a quant à lui, expliqué que la campagne de soutien qui n'est pas la première du genre vise, entre autres, à pousser les Diabes rouges à donner le meilleur d'eux-mêmes pour des performances



Le ministre des Sports donnant les consignes de campagne crédit DR

avérées. « La liesse populaire qui a suivi la qualification notre onze national pour la CAN témoigne du profond attachement du peuple congolais envers les Diabes rouges. Tous les Congolais devraient donc continuer à communier avec l'équipe nationale », a souligné Léon Alfred Opimbat qui n'a pas manqué de rendre hommage au président de la République pour son soutien inconditionnel et multiforme aux Diabes rouges. Le ministre des Sports a, par ailleurs, insisté sur le fait que le public doit être cadré afin de prévenir les débordements dans les

moments de joie comme dans ceux de déception.

Pour permettre aux supporters de soutenir l'équipe nationale du haut des gradins des stades équato-guinéens, la société de téléphonie mobile Airtel-Congo, sponsor officiel de l'équipe nationale, a promis organiser des jeux de questions-réponses, par messagerie, sur les Diabes rouges. Les abonnés qui répondront juste aux questions qui leur seront posées gagneront des tickets pour accompagner le onze national en Guinée-Équatoriale.

L'heure des discours de circons-

tance passée, les autorités présentes à cette cérémonie ont réceptionné des kits d'équipements qui seront distribués au public dans les différents arrondissements de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le ministre Léon Alfred Opimbat les a reçus des mains du directeur d'Airtel-Congo avant d'en transmettre au préfet de Pointe-Noire qui à son tour les a transmis aux différents maires. La campagne est lancée, le public fera le jeu, les Diabes rouges aussi pour plus de joie que de déception.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 1^{re} journée

Le Stade Brestois d'Oscar Ewolo bat Ajaccio (2-1). Le club du Finistère termine l'année 2014 sur la troisième marche du podium.

Battu sur son terrain par Clermont (1-2), Nancy est sixième au classement. Tobias Badila n'était pas dans le groupe, alors qu'Hugo Konongo était sur le banc auvergnat.

Auteur du point du nul 1-1 à Sochaux, Angers se classe à la 7^e place. Arnold Bouka Moutou était titulaire.

National, 16^e journée

Amiens et Marvin Baudry partagent les points avec Strasbourg (1-1). Et sont 8^e au classement.

Sans Rahivi Kifoueti, blessé, et Clevid Dikamona, suspendu, Luçon et Le Poiré-sur-Vie font match nul (0-0). Luçon est 12^e et Le Poiré 16^e et relégué.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Le Pape François face à la technocratie de l'Église

La bataille qui se livre ces derniers temps au sein de la Cité du Vatican, entre les Anciens et les Modernes, sera décisive pour l'Église catholique. Ou bien, en effet, elle ancrera cette vénérable institution dans l'immobilisme qui lui a fait tant de mal dans les dernières décennies, ou bien elle lui permettra de s'adapter aux conditions du temps présent et de retrouver ainsi une nouvelle jeunesse. Dans le premier cas, elle accélérera son déclin ; dans le second cas, elle lui redonnera l'élan qu'elle a perdu au fil du temps.

Disons-le, au risque de choquer les âmes sensibles qui lisent ces quelques lignes, le Pape François n'est pas du tout certain de l'emporter. En témoignent avec éloquence, les termes pour le moins brutaux qu'il a utilisés, le 22 décembre, pour dénoncer les maux qui minent la Curie romaine, autrement dit le gouvernement de l'Église : « Alzheimer spirituel », « schizophrénie existentielle », « pétrification mentale et spirituelle », « terrorisme du bavardage », « maladie du visage funèbre »...

Pour les observateurs qualifiés de la scène vaticane, membres eux-mêmes de la Curie et donc très bien placés pour mesurer l'importance des obstacles à franchir pour réformer l'Église de Pierre, il ne faisait aucun doute que le nouveau Pontife se heurterait très vite à l'immobilisme d'une grande partie de cette vé-

nétable institution. Certains disaient même, de façon prémonitoire, que le pape François n'aurait le choix qu'entre se soumettre comme son prédécesseur aux diktats de la technocratie vaticane, ou de provoquer une révolte interne qui conduirait à l'éviction des opposants les plus irréductibles. Et c'est bien à ce scénario que nous assistons aujourd'hui.

Un scénario dont nul ne peut dire ce qu'il sortira étant donné, d'une part, la détermination du successeur de Benoît XVI et, d'autre part, la volonté de ses opposants de refuser toute réforme qui diminuerait leur pouvoir au sein de l'Église.

Venu d'un pays du tiers-monde, l'Argentine, qui connut les pires tragédies et prélat d'une capitale, Buenos Aires, où il vécut en contact étroit avec les classes les plus défavorisées, le pape François connaît, mieux que personne, l'enjeu de la bataille dans laquelle il plonge aujourd'hui. Il sait se battre et dispose de troupes aguerries, à commencer par la Compagnie de Jésus dont il est membre. Mais il n'a probablement pas mesuré la véritable puissance des clans qui se dressent contre lui et, surtout, il n'a pas apprécié la pesanteur d'une machine administrative que dominant plus que jamais les prélats italiens, lesquels n'ont certainement pas l'intention de se laisser dépouiller de leurs prérogatives séculaires par un homme venu du Sud lointain.

Avant d'être une institution divine, l'Église catholique, ne l'oublions pas, est d'abord une communauté humaine au sein de laquelle se livrent des combats sans merci pour le pouvoir. Même si les valeurs qui l'inspirent sont la croyance en l'au-delà, en l'humilité, la fraternité, la solidarité, la compassion, la nature profonde de l'homme en fait une sphère où se livrent d'âpres luttes de pouvoir. Et rien, aujourd'hui, ne permet de dire qui, du meilleur ou du pire, l'emportera.

La seule certitude que l'on puisse avoir en cet instant très particulier où le pape François tente de répondre aux attentes des centaines de millions de fidèles répandus sur les cinq continents est qu'il donne enfin une suite concrète aux espoirs formulés de façon anonyme, ces dernières années, par un petit groupe d'évêques et de cardinaux dans deux livres qui firent grand bruit (1). Si Dieu lui prête vie, et s'il a le courage d'aller jusqu'au bout de la logique qui l'anime, l'Église catholique changera à coup sûr de visage.

C'est, de notre point de vue en tout cas, ce qu'il faut lui souhaiter de mieux.

Jean-Paul Pigasse

(1) Olivier Le Gendre : « Confessions d'un Cardinal » (Éditions J.C.Lattès 2007), « L'espérance du Cardinal » (Éditions J.C. Lattès 2011).